

RAPPORT DE STAGE 2010 - 2011



Photographie de Merris (Flandres Intérieures), Source : Constance Dauvillez

Analyse des Villages et Projets Urbains pour la mise en place du carnet de territoire de Flandre Intérieure

Présenté par Constance Dauvillez

Lieu de Stage : **CAUE DU NORD**

Soutenance : Le 30 Juin 2011

Jury

Tuteur Professionnel : Vincent BASSEZ, Chargé de Projet, CAUE du Nord

Tuteur Universitaire : Maryvonne Prevost, Maître de Conférences, Université de Lille 1

Responsable de la Licence Professionnelle : Philippe Deboudt, Maître de Conférences, Université de Lille 1

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier mon maître de stage, Monsieur Vincent BASSEZ, chargé d'études au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Nord, pour ses précieux conseils méthodologiques et également pour sa patience par rapport aux objectifs visés et aux questions qui lui ont été posées.

Merci également à Maryvonne PREVOT, ma tutrice universitaire, pour avoir accepté de me suivre durant la durée de mon stage,

Merci à Philippe Deboudt, d'avoir toujours été présent pour répondre à nos questions en cas de besoin,

Merci à Monsieur Benoît PONCELET, directeur du CAUE du Nord, pour la confiance qu'il m'a accordée,

Merci à Aurélien SEBERT et Thomas COLIN, pour leurs conseils techniques par rapport aux SIG,

Merci à Vianney HAEUW, documentaliste, pour son aide concernant ma bibliographie et les recherches effectuées,

Merci à Claire DE WIRWIGNES, Delphine LEMANSKI et Anne-Sophie DELAMBERT, pour leur bonne humeur apportée au sein du bureau,

Merci également à tous les membres de l'équipe du CAUE pour leur accueil chaleureux.

Sommaire

Remerciements	p3
Glossaire	p6
Introduction	p7
<u>Partie 1 : Compréhension du Fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement</u>	p8
1. Une association organisée et inscrite dans la loi	p8
1.1. Une mise en place générale de la structure départementale	p8
1.2. D'une généralité à un cas particulier : le CAUE du Nord	p8
2. Des objectifs et une méthodologie au service des territoires	p11
2.1. Les missions de l'association	p11
2.2. Des outils et un vocabulaire propres au CAUE du Nord	p13
3. Comprendre le sujet du stage pour mieux en définir les objectifs	p16
3.1. Comprendre les termes et le sujet de stage pour mieux répondre aux attentes du CAUE	p16
3.2. Des objectifs fixés pour toute la durée du stage	p19
<u>Partie 2 : Analyse du territoire de Flandre Intérieure : une méthodologie appliquée à la commune de Merris</u>	p22
1. Prise de connaissance du territoire	p22
1.1. Présentation de la Flandre Intérieure	p22
1.2. Observation de la zone d'étude à une échelle plus précise	p24
2. Vers une approche méthodologie à différentes échelles	p25
2.1. Une identité propre à Merris : méthodologie primaire à l'échelle de la ville	p25
2.2. Réflexion pour la réalisation d'un tableau d'analyse à différentes échelles	p30
3. Des données à l'interprétation	p33

3.1. Réalisation de calques sur le thème du paysage à grande échelle	p34
3.2. Réalisation de calques sur le thème du paysage à petite échelle	p38
<u>Partie 3 : D'un diagnostic de Merris à une Analyse de Projets d'Aménagement</u>	p44
1. Compréhension de la demande en vue de l'analyse des propositions d'aménagement	p44
1.1 Visite de terrain pour confirmation et préparation	p44
1.2 Réalisation de plaquette d'observation du paysage	p44
2. Des projets qui se ressemblent	p47
2.1 Un projet d'aménagement dans lequel le bâti résidentiel prime	p47
2.2 Une deuxième proposition où la volonté est d'augmenter le nombre de logements individuels	p49
3 La représentation informatique des projets et son but	p51
3.1 Interprétation et maîtrise du logiciel Arcgis	p51
3.2 Un objectif précis : transmettre	p56
Partie 4 : Apports Personnels et Professionnels	p59
Conclusion	p61
Annexes	p63
Bibliographie	p69

Glossaire

CAUE : Organisme de Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement. Ils sont créés par les départements.

Géomatique : La géomatique regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques.

TDCAUE : Taxe départementale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

INTERREG : Il s'agit engagement d'un processus de coopération transfrontalière.

DDE : Direction départementale des équipements

FEDER : Fond Européen de Développement Régional

UNESCO : Organisations des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

AUE : L'espace A.U.E. est un portail collaboratif ouvert à tous les acteurs et partenaires de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des territoires du Nord. Il est animé et administré par le CAUE Nord (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord).

PETLIV : **P**aysage **E**n **T**ransformation - **L**andschap **I**n **V**erandering

ENRX : Espaces Naturels Régionaux

VUQ : Vers un Urbanisme de Qualité

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

CCMFPL : Communauté de Communes des Monts de Flandres et Plaine de la Lys

Lignes de forces : Les lignes de forces d'un territoire caractérisent les éléments marquants du relief, des réseaux, de la nature et du bâti qui structurent un territoire et permettent de l'identifier.

SIG : Système d'Informations Géographiques

SIGALE : Système d'Information Géographique et d'Analyse de L'Environnement

SANDRE : Service d'Administration National des Données et Référentiels sur l'Eau

PDiPR : Plan départemental des Itinéraires de promenades et de randonnées

Introduction

Dans le cadre de ma formation professionnelle en Aménagement du Territoire et Urbanisme spécialité Aménagement Territorial Durable et Géomatique, la réalisation d'un stage d'une durée de trois mois est requise afin d'obtenir le diplôme. Il permet d'acquérir une expérience professionnelle, de mettre en pratique les savoirs théoriques et méthodologiques que j'ai pu recevoir tout au long de mon cursus universitaire. Ce rapport de stage constitue une prise de recul sur la mission de stage que j'ai réalisée au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Nord (CAUE 59) dont la vocation est de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

J'ai choisi cette association comme lieu de stage car son équipe pluridisciplinaire rassemble des compétences d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, d'anthropologues... etc. En effet, notre spécificité d'aménageurs du territoire et urbanistes nous permet de réellement s'impliquer dans les projets sur lesquels travaille le CAUE.

De manière générale, ma mission en tant que future aménageur du territoire consistait à accompagner un processus de diagnostic qui correspondait à la première phase de la démarche

adoptée par le CAUE du Nord en vue de la mise en place d'un carnet de Territoire de Flandres Intérieures. J'ai donc participé à une analyse des villages et projets urbains de cette région en prenant en compte tous les facteurs jouant sur l'identité d'un espace. Suite à nos questionnements et nos avancées dans la mission, la question principale a été de se demander comment réaliser une analyse concernant plusieurs villes de Flandre pour mettre en avant les ressemblances et les contradictions que l'on peut retrouver dans une même région.

Tout d'abord, pour répondre à cette question, il est judicieux de présenter l'association pour bien comprendre dans quel contexte les questions se sont posées et comment la mission a évolué. Ensuite, des éclairages théoriques et techniques vont être apportés sur la méthode employée pour mieux appréhender la globalité du projet. Et enfin, la troisième partie traitera des apports de ce stage et permettra donc de mettre en évidence ses points positifs et négatifs tant au niveau personnel que professionnel.

La problématique de ce rapport est de comprendre comment mettre en place un outil méthodologique d'analyse compréhensible par et pour tous. L'objectif du CAUE étant de travailler pour le public, il est important que toute personne extérieure à la structure puisse participer et comprendre l'enjeu des analyses de territoire effectuées.

Partie 1 : Compréhension du Fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Ce stage m'a permis de découvrir et de travailler au sein d'une association, composée d'une équipe pluridisciplinaire : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Nord (CAUE 59). Cette première partie vise dans un premier temps à présenter le CAUE permettant ainsi de déterminer des aptitudes et son mode d'organisation.

1. Une association organisée et inscrite dans la loi

1.1. Une mise en place générale de la structure départementale

LEGISLATION

Les CAUE, issus de la loi du 3 Juillet 1977 (Annexe I), sont des organismes départementaux d'information et de conseil (association de loi 1901) créés à l'initiative des Conseils généraux. Ouverts à tous, ils assurent des missions de service public visant à

promouvoir la qualité du cadre de vie (qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement) et cela avec le souci permanent de l'adapter aux particularités locales. Ils sont mis en place dans les 90 départements de la France métropolitaine et d'Outre-mer.

FEDERATION NATIONALE DES CAUE

Créée en 1980, la Fédération Nationale des CAUE est une association de loi 1901 qui regroupe tous les CAUE de France représentés par leurs Présidents. Elle réunit plus de 500 élus locaux et près de 1000 professionnels au sein d'équipes pluridisciplinaires (architectes, paysagistes, urbanistes, écologues, sociologues... etc).

1.2. D'une généralité à un cas particulier : le
CAUE du Nord

PRESENTATION

Le CAUE du Nord est une association inscrite dans la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977 qui fût créée à l'initiative du Conseil Général du Département du Nord en 1979. Elle se situe en plein cœur de Lille qui est la préfecture de ce département et le chef lieu de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette ville de près de 225 800 habitants se trouve à la croisée de grands itinéraires européens,

routiers mais aussi ferroviaires ou maritimes. Par la nature de ses missions, cette association de loi 1901 est située au contact des attentes et des interactions des décideurs, des habitants et des usagers, des concepteurs et des techniciens. Ancré dans la réalité locale, le CAUE du Nord se veut être une plateforme de découvertes, de rencontres et d'échanges au service d'un usage et d'une construction durable des territoires.

ORGANISATION DU CAUE DU NORD

Une pluridisciplinarité de l'équipe

Organisme indépendant de toute maîtrise d'œuvre, le CAUE du Nord rassemble les compétences de 24 salariés de discipline variées : architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, écologues, géographe-géomaticien, infographiste, documentaliste...¹

Parmi eux, quatre sont architectes conseillers en permanence dans des arrondissements du Nord. Son ouverture à l'expertise d'intervenants extérieurs (juristes, sociologues, artistes... etc) permet de composer des équipes pluridisciplinaires. Ces professionnels aident les acteurs de l'aménagement à faire bénéficier nos territoires d'une évolution de qualité et durable. Elus

¹ Se référer à l'Annexe 2

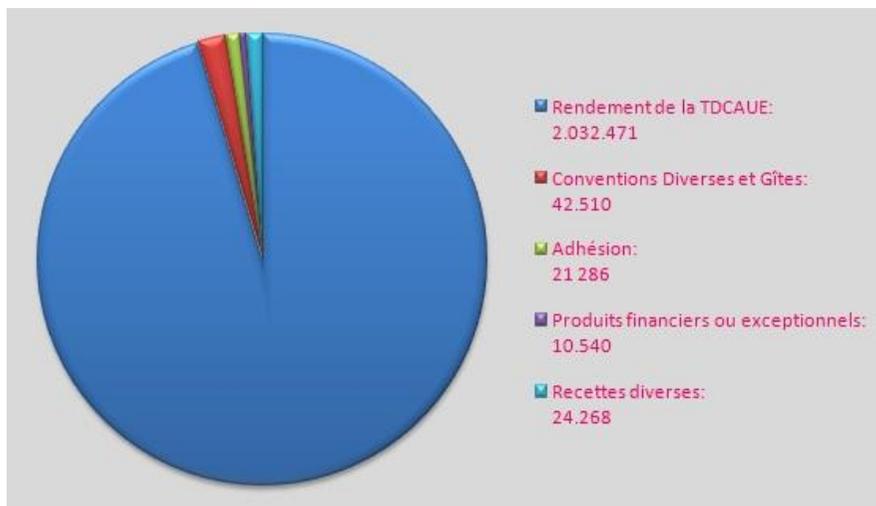
et techniciens des collectivités territoriales, administrations, professionnels, scolaires et grand public bénéficient au quotidien du regard impartial et de l'expérience du CAUE du Nord.

FINANCEMENT ET DEPENSES DE LA STRUCTURE DE LILLE

Le budget du CAUE du Nord provient de trois sources de financement principales :

- Les recettes de la taxe départementale CAUE (TDCAUE) sur les permis de construire privés dont le taux est fixé par le Conseil Général du Nord
- Les cotisations de ses adhérents, des conventions signées avec ses partenaires et des objectifs conclus avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés à l'occasion d'actions spécifiques
- L'apport financier généré par les projets européens de type INTERREG*. Les projets européens financés à 50% par l'Europe permettent à la structure de travailler conjointement avec les autres pays sur des projets de grande envergure. Ces financements de l'Europe sont des tremplins pour le territoire d'étude sur lequel le CAUE du Nord travaille.

Recettes du CAUE du Nord en 2009 (Réalisation : Constance Dauvillez)



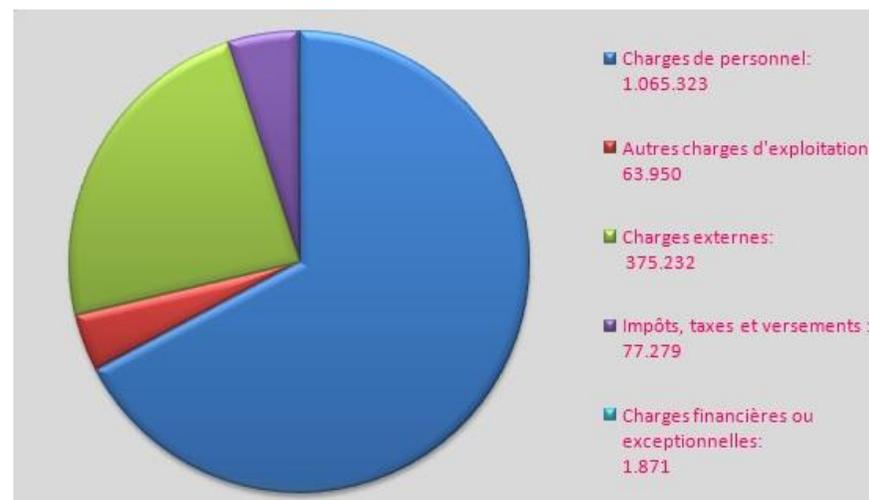
A partir de ce camembert, nous pouvons voir que environ 95 % des recettes du CAUE proviennent du rendement de la TDCAUE (Taxe départementale). Celle-ci correspond à un impôt facultatif perçu au profit des départements pour permettre le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Cet impôt à un champ d'application limité : il est applicable sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement de bâtiments de toute nature obéissant aux mêmes règles que la taxe locale d'équipement.

On remarque également qu'en ce qui concerne le reste du financement, il provient de la cotisation des adhérents, des

conventions signées par les partenaires, des produits financiers ou exceptionnels et d'autres recettes diverses. Ces financements ne représentent qu'une infime partie du budget du CAUE du Nord mais ils restent néanmoins non négligeables.

Dépenses du CAUE du Nord en 2009 (Réalisation Constance Dauvillez)



A partir des informations reçues par le CAUE, nous pouvons remarquer que 70% des dépenses sont dues aux charges de personnel. En plus de cela s'ajoute une part importante de charges externes qui représente 24% du total du budget utilisé.

Le reste du financement reçu sert à régler d'autres charges d'exploitation ainsi que les impôts, taxes et versements.

2. Des objectifs et une méthodologie au service des territoires

2.1. Les missions de l'association

Les missions du CAUE du Nord portent sur l'aide aux collectivités dans leur démarche de projet, l'assistance architecturale aux particuliers, la formation, le perfectionnement des maîtres d'ouvrage et des professionnels, le développement de l'information, de la sensibilisation et de l'esprit de participation du public.

AMBITIONS

Support d'interprétation, le CAUE du Nord est l'indispensable lieu d'articulation des initiatives, de dépassement des contraintes, capable d'accompagner l'évolution des territoires. Apprendre à voir autrement l'environnement, à le comprendre pour agir, orienter les choix, corriger les erreurs du passé, valoriser les espaces de qualité, innover avec le potentiel des lieux pour inscrire les actions dans le génie des lieux sont les ambitions portées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord.

L'ambition du CAUE est de :

- Placer l'utilisateur (décideur, technicien, habitant) au cœur de la démarche CAUE,

- Permettre à tous l'accès à une approche pluridisciplinaire indépendante, ancrée dans la recherche d'innovation et enrichie de nombreux partenariats,
- Offrir à chacun la possibilité de participer activement à l'aménagement du territoire et de s'approprier les observations et les découvertes de son environnement,
- Partager les ressources : connaissances du territoire du Nord, point de vue des acteurs, réalisations démonstratives en outils pour tous.

Ainsi, le CAUE du Nord met en œuvre une démarche particulière, utilisant des outils spécifiques, tout en plaçant les différents types d'utilisateurs au centre de la démarche.

Quand le CAUE du Nord interprète les territoires, il crée, par assemblage de ses observations concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage, et l'environnement, le moyen de partager une connaissance, restituer l'action, transmettre une culture, promouvoir l'innovation.

MISSIONS

Selon la loi du 3 Janvier 1977, les CAUE ont pour vocation de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère à l'échelle départementale. Afin d'atteindre cet objectif, ils

accomplissent des missions qui reposent sur quatre points essentiels :

- **INFORMER :**

Donner des informations sur l'architecture moderne et l'urbanisme à l'échelle de l'homme (en respectant le patrimoine) ; sur tous les aspects et les facteurs contribuant au respect de l'environnement ; sur des projets à la demande des élus, d'un groupement de communes ou d'associations ; sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et professionnels.

- **SENSIBILISER :**

Développer l'esprit de participation des citoyens en proposant des espaces d'échanges et de partage d'expériences (publications, expositions, site internet, etc).

- **CONSEILLER :**

Assumer une mission de conseil gratuit, au plus près de la demande, par des permanences en Mairie, en Direction Départementale des Equipements (DDE) ou au siège du CAUE local. Assistance et conseil sont apportés :

- Aux collectivités locales et aux particuliers dans leurs démarches de projet, d'aménagement et de développement,
- Aux particuliers sur le choix d'un terrain, de l'insertion d'un projet dans le site environnant (urbain et rural) ou encore sur tous les projets ou esquisses dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat,
- A la mise en place d'actions cohérentes en matière d'habitat, d'équipement, d'espace public et de développement communal et intercommunal.

- **FORMER :**

Faire œuvre de formation auprès des élus (apport de connaissances sur leur territoire et leur mutation) ; des enseignants (intégration de la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur pédagogie avec les enfants) ; des professionnels (journées thématiques de réflexion et de travail) ; des jeunes (en les formant à la culture du territoire et du réseau des acteurs locaux avec lesquels ils se destinent à travailler).

POLES D'INTERVENTION

L'organisation de la structure s'est développée selon quatre pôles d'intervention :

- Pôle éducatif : en lien avec un groupe d'enseignants, développement d'un programme de sensibilisation et de formation à l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement, à destination du public scolaire.
- Pôle territorial : en réponse à des demandes de collectivités locales, travail en transversalité sur des territoires ou des thématiques d'aménagement.
- Pôle conseil en architecture : réponse aux demandes des particuliers.
- Pôle ressource : organisation et mise à disposition du public d'un fond documentaire thématique et territorial.

EXEMPLE DE MISSION DU CAUE DU NORD

Septentrion : de la ville forte à la ville durable

Le travail a été réalisé sur un territoire européen, le Septentrion, portant sur 19 villes fortifiées se trouvant dans le Nord de la France, en Belgique et au Sud des Pays-Bas. Ces villes sont des places

fortes, qui se sont affrontées au long de l'histoire. Le FEDER (Fond Européen de Développement Régional) et le fond Interreg HIB (Inter-Régional) ont financé ce travail collaboratif visant un partage des expériences et des compétences en matière d'aménagement urbain, de protection et de valorisation de leur patrimoine naturel et culturel, de sensibilisation et d'implication des habitants dans l'histoire et le devenir de leur ville. L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO est un des objectifs majeurs de cette réalisation.

Ce projet qui a été réalisé grâce à la participation du CAUE du Nord montre bien que les actions et les objectifs de la structure sont larges et variés.

2.2. Des outils et un vocabulaire propres au CAUE du Nord

LES OUTILS DU CAUE DU NORD

Les projets d'aménagement d'espaces publics ou privés produisent une information qui est rarement mise à disposition du public. L'Espace A.U.E collecte ces contenus à l'échelle des communes, des sites, des éléments du cadre de vie, pour faciliter la compréhension des transformations à l'œuvre dans notre société.

Cet espace s'adresse à tous ceux qui cherchent à comprendre le

territoire, à en découvrir le sens, et oriente leurs réalisations dans une perspective durable. L'AUE met à disposition des adhérents et des partenaires du CAUE du Nord, un ensemble d'outils pour construire une intelligence collective des territoires du Nord. La plate-forme internet se compose donc de cinq outils.

Le journal est la page d'accueil de l'espace AUE présentant l'actualité du CAUE et de ses partenaires. Le portail collaboratif des territoires du Nord est une interface pour le partage d'expériences entre partenaires. De plus, la Médiathèque des territoires du Nord donne accès à des ressources en ligne. Dans cet espace, on retrouve l'Observatoire des réalisations et l'Observation des territoires.

L'Observatoire des territoires



Image 1 : « L'observatoire des territoires », Source : www.caue-nord.com

Système d'Informations Géographiques en ligne accessible via le site internet du CAUE, cet espace permet de s'informer sur le territoire du Nord, mais aussi outre-frontière. Compilant de

nombreuses données, l'outil permet de visualiser le « territoire au fil des siècles », au moyen de fonds de carte anciens, mais aussi les grandes « lignes de force du territoire », par des données relatives à la Nature, aux Mobilités, au Bâti et à l'Hydrologie.

L'observatoire des réalisations



Image 2 : « L'observatoire des réalisations », Source : www.caue-nord.com

Il se définit comme une plate-forme d'informations concernant des projets réalisés dans le domaine de l'architecture de l'environnement et de l'urbanisme. C'est un véritable outil d'échange national, qui est renseigné par les CAUE, généralement utilisé sur les projets pour lesquels ils travaillent. Les projets sont référencés selon des mots clés, ou thésaurus, facilitant ainsi les recherches.

En plus d'outils qui lui sont propres, le CAUE du Nord développe un vocabulaire unique, afin de définir un socle de repère commun à toutes ses missions.

VOCABULAIRE DU CAUE DU NORD

DOMAINES DU CAUE

**ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT URBANISME
PAYSAGE**

L'AUEP, l'architecture, l'Urbanisme, l'Environnement mais aussi le Paysage sont les quatre domaines de prédilection des CAUE. Ils sont explorés grâce aux compétences pluridisciplinaires de son équipe.

OBJECTIFS

COMPRENDRE AGIR TRANSMETTRE

Le CAUE du Nord conseille des professionnels dans leur démarche de projet. Pour cela il met un point d'honneur à comprendre des dynamiques de territoire. Il n'agit pas directement sur le projet mais soulève des questionnements concernant les impacts. Enfin, il a la volonté de transmettre son savoir, notamment au travers d'outils et de méthodes.

METHODOLOGIE

**DEMARCHE DIAGNOSTIC ORIENTATION ACTION
EVALUATION**

Dans le cadre de chaque mission, le CAUE planifie de manière

précise ses interventions selon les cinq étapes de projet : démarche, diagnostic, orientation, action, évaluation. Cette grille est alors son guide tout au long de sa mission.

THEMES

NATURE HYDRO BATI MOBILITE

Les axes d'études du CAUE du Nord sont regroupés selon quatre thèmes : nature, hydrologie, bâti et mobilités (qui correspondent aux réseaux). Ils sont des guides d'étude relatifs à l'environnement, à la présence de l'eau, aux ensembles urbains et aux réseaux de communication pour un territoire que l'on étudie. Ils sont traités de manière transversale aux domaines de l'AUEP.

ECHELLES

**GRAND TERRITOIRE – TERRITOIRE - SITE STRUCTURE
URBAINE ELEMENT**

Enfin, les thèmes d'étude sont abordés à différentes échelles, du grand espace à l'objet.

On retrouve notamment ces échelles dans l'Observatoire des Territoires.

*Simplification inspirée de Mathilde Guerin
Stagiaire au CAUE JANVIER-AVRIL 2010*

En ce qui concerne mon stage, dès le début, Vincent BASSEZ a insisté sur le fait que les objectifs du CAUE étaient de comprendre, agir et transmettre les informations que l'on peut récolter sur le territoire.

J'ai ensuite pu découvrir et suivre la méthodologie type de la structure en passant surtout par l'étape du diagnostic qui a nécessité l'utilisation des thèmes évoqués précédemment ainsi que les différentes notions d'échelles.

3. Comprendre le sujet du stage pour mieux en définir les objectifs

Avant toute chose, il faut savoir que le travail qui va être présenté par la suite repose sur deux projets auquel participe le CAUE du Nord : la création du carnet de territoire de Flandre Intérieure et le projet PETLIV (Paysage En Transformation - Landschap In Verandering). Après explication concernant cette relation, nous verrons que l'objectif principal de ce stage a été l'analyse de la commune de Merris, situé dans la Flandre Intérieure.

- 3.1. Comprendre les termes et le sujet de stage pour mieux répondre aux attentes du CAUE

QU'EST QU'UN CARNET DE TERRITOIRE ?

Le CAUE du Nord a développé la Plateforme « S'Pass Territoires » qui comprend le carnet de ville, le carnet bleu, le carnet de collègue, et dans en ce qui concerne le sujet de ce rapport, le carnet de territoire.

Les CAUE cherchent à transmettre des savoirs et des conseils. Pour cela, ils ont travaillé sur la création d'une culture commune qui concerne l'environnement et qui passe par la création d'un réseau et d'une mise à disposition de l'information. Une décision concernant la mise en place d'une plateforme collective autour des quatre domaines du CAUE (Architecture, Environnement, Urbanisme et Paysage) au niveau de la structure du Nord.

Il faut savoir que le carnet de territoire s'inspire en fait du « carnet de ville » qui a été mis en place lors du projet européen Septentrion. Ce carnet avait pour but de mettre en évidence une culture commune entre les dix-neuf villes autour de leur patrimoine d'anciennes cités fortifiées.

Le carnet de territoire quant à lui, cherche à regrouper les informations de type historiques, patrimoniales, urbanistiques, paysagères et environnementales propres à un territoire précis. L'organisation de celui-ci se fait autour des trois objectifs définis dans la grille de vocabulaire du CAUE : comprendre, agir et transmettre.

Comprendre

Cet objectif dans la réalisation d'un carnet de territoire nous amène à rassembler par thèmes les différentes informations d'un territoire et de les rendre compréhensible en les exposant. Pour effectuer cette première étape, il nous faut aborder le territoire sous différentes échelles.

Agir

Cette étape vise à proposer des activités à réaliser et qui pourraient améliorer la connaissance du territoire.

Transmettre

Ce terme nous indique que le carnet de territoire doit recenser le bilan des actions entreprises suite au volet « agir », afin d'évaluer le degré de connaissances transmises aux individus. Le CAUE du Nord doit coordonner le passage entre la collecte d'informations et la mise en page du carnet de territoire. Pour cela, il existe un modèle de page de carnet, intitulé « Chemin de fer », celui-ci prend la forme d'une marche à suivre afin de créer les pages du carnet et permet donc le cadrage pour une construction précise.

PRESENTATION DU PROJET PETLIV

PET-LIV est l'acronyme franco-néerlandais de **Paysage En Transformation - Landschap In Verandering**. L'objectif du projet est de développer une démarche concertée en matière de gestion de territoire urbain et rural.

Ce projet réunit quinze partenaires souhaitant comprendre et agir sur les transformations accélérées du paysage habité. Institutions, scientifiques et associations comme le CAUE du Nord construisent les outils d'une collaboration transfrontalière plus forte.

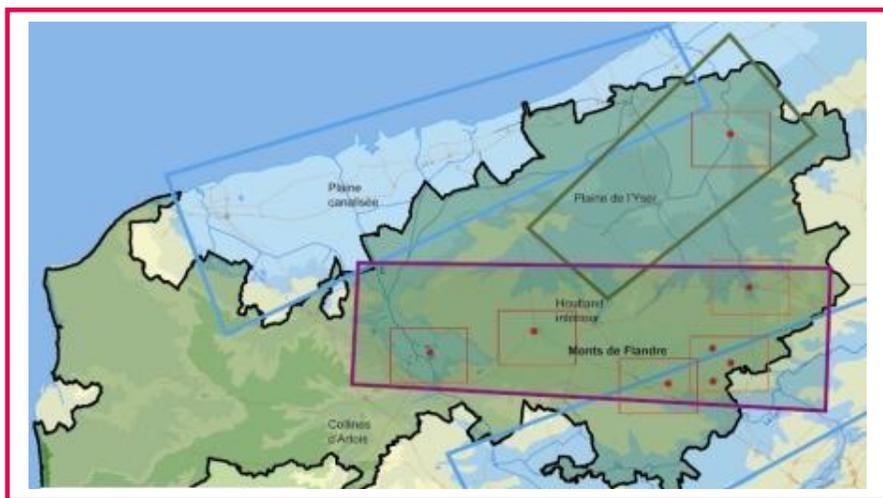
Grâce à celui-ci, la démarche commune met en avant une forte volonté d'échange et d'actions concrètes sur le terrain et de sensibilisation auprès des citoyens.

Le projet est divisé en sept actions différentes :

- **Action 1** : Le renforcement et l'ancrage de la mise en réseau transfrontalière
- **Action 2** : Maintenir et renforcer la biodiversité transfrontalière
- **Action 3** : Gestion harmonieuse des espaces verts
- **Action 4** : L'arbre au cœur du paysage
- **Action 5** : Construire le paysage de demain
- **Action 6** : Petit Patrimoine
- **Action 7** : Coordination du projet

Le CAUE du Nord a pour objectif de répondre à l'action 1 qui correspond au renforcement et l'ancrage de la mise en réseau transfrontalière. Cette première étape forme la colonne vertébrale du projet. La structure s'est engagée à mettre au point et à rendre utilisables des outils collaboratifs transfrontaliers autour des enjeux de la transformation des paysage, tout cela dans le but de favoriser une gestion durable du territoire. Cette même action se divise en plusieurs phases qui correspondent à la création d'un Atlas transfrontalier des « paysages », à l'analyse du paysage et enfin à la mise en place des outils pédagogiques de diffusion et de sensibilisation.

Le territoire du projet PETLIV



4 paysages transfrontaliers caractérisent le Westhoek :

- Le Bloodland ou plaine maritime flamande avec les paysages de wateringues, au nord
- Le Houtland transfrontalier du Romelaere à Gent, au centre
- Les Monts de Flandre et West-Vlaamse Heuvels, au sud du Houtland
- La Plaine de la Lys : de l'Artois à Gent, au sud

RAPPORT ENTRE FLANDRE INTERIEURE ET LE PROJET PETLIV

Dans le présent rapport de stage, va être analysée une ville appartenant à la Flandre Intérieure. La question que je me suis posée dès le début de stage était de savoir quel était le lien entre PETLIV et le projet de mise en place d'un carnet de territoire au niveau de la Flandre en sachant que Merris, la ville étudiée, ne fait pas partie des villes à analyser dans le projet franco-néerlandais.

Après entretien avec Vincent BASSEZ, il s'avère que certains villages et leurs analyses sont liés par rapport aux structures et/ou associations qui les ont étudiés.

Image 3 : Le territoire du projet PETLIV, Source : CAUE du Nord

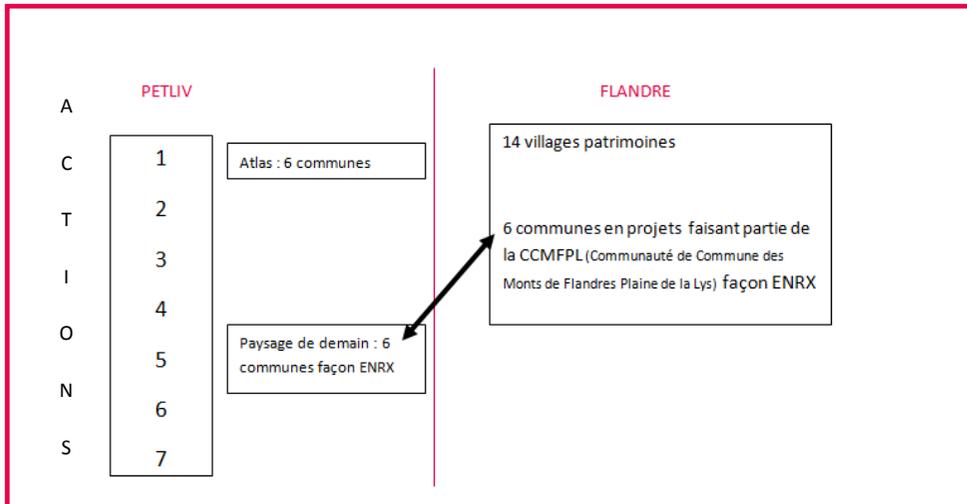


Schéma 1: Lien entre PÉTLIV et Flandre, Réalisation : Constance Dauvillez

Ce schéma nous permet de comprendre le lien qui existe entre le projet PETLIV et la Flandre Intérieure.

En effet, les six communes analysées dans l'action 5 (Paysage de demain) du projet PETLIV répondent aux mêmes critères de diagnostic que ceux employés par la structure Espaces Naturels Régionaux (ENRX) pour leur projet appelé VUQ (Vers un Urbanisme de qualité). Le CAUE a donc proposé d'intégrer les analyses des six communes appartenant à la CCMFPL (Communauté de Commune des Flandres et de la Plaine de la Lys) à celles effectuées dans le cadre du projet PETLIV.

Il faut savoir que les six communes en projet dans la Flandre sont : Godewaersvelde, Merris, Neuf-Berquin, Steenwerck, Nieppe et Bailleul. La dernière ville citée est à la fois une ville appartenant au projet PETLIV et aux communes en projets de Flandre.

3.2. Des objectifs fixés pour toute la durée du stage

Dans le cadre de ma formation en Licence Professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme spécialité Aménagement Territorial et Géomatique, il a fallu trouver un stage ainsi qu'un sujet qui correspondent réellement aux attentes des professeurs et qui me permettraient d'acquérir de meilleures bases pour le suivi de ma vie professionnelle.

J'ai eu la chance de pouvoir entrer au CAUE du Nord pour une durée de trois mois avec un sujet intéressant sur lequel travailler.

Dès notre première rencontre, Vincent BASSEZ m'a proposé d'effectuer une analyse des villages et projets urbains en vue de créer un carnet de territoire de Flandre Intérieure. Cet intitulé étant vaste, il a fallu comprendre réellement le fond du sujet. Après discussion, il s'est avéré que le but de mon stage serait d'étudier et de comprendre le fonctionnement de villages se trouvant dans la Flandre.

Mon maître de stage a voulu encadrer un binôme venant de la même formation, c'est pour cette raison que durant ces trois mois, j'ai travaillé avec David Thibaudeau qui fait partie de ma promotion. Pour Vincent BASSEZ c'était une meilleure façon d'avoir des idées similaires concernant un sujet similaire.

Au départ, nous devons analyser les six communes en projets appartenant à la Flandre Intérieure. Malheureusement ce premier objectif n'a pu être réalisé par manque de temps. Après quoi, notre maître de stage a décidé de faire en sorte que nous nous concentrons sur une commune en particulier. Pour ma part, j'ai dû effectuer l'analyse de la commune de Merris.

UN TRAVAIL DE RECHERCHE

Avant toute chose, une analyse n'est pas réalisable sans connaître le territoire sur lequel nous devons travailler. C'est pourquoi, une grande partie de mon stage devait être utilisée pour me documenter sur tous les domaines concernant la Flandre qu'il s'agisse de son histoire, de ses polarités ou encore le paysage.

Pour cette première étape, j'ai eu l'aide de Vianney HAEUW, documentaliste au CAUE, qui a été présent et disponible pour toutes les questions que j'ai pu me poser durant la durée de mon stage. De plus, tous les documents récoltés m'ont permis d'acquérir

des bases plus solides afin de me lancer dans l'analyse concrète concernant le village de Merris. C'est en se documentant que l'on trouve les idées sur lesquelles travailler et qui nous poussent à creuser une information lorsque celle-ci ne nous semble pas assez développée.

REALISATION DE CALQUES D'INTERPRETATION

Lors de notre rencontre, il a été clairement énoncé que le but de notre stage était de nous faire réfléchir d'abord de façon manuelle en réalisant des calques à partir de cartes regorgeant de données issues du CAUE. Selon notre maître de stage, les idées sont plus faciles à représenter sur papier directement alors que l'informatique nous bloquerait.

Cette étape a pour objectif de nous faire réfléchir au fonctionnement d'une commune en nous basant sur 4 thèmes précis : le bâti, les mobilités, l'hydrologie et enfin le paysage.

Le but de ce stage est de répondre à deux des objectifs fixés par le CAUE quelque soit le projet ou l'analyse : Comprendre et Agir. En effet, le fait de réfléchir au fonctionnement et à l'organisation d'un village correspond à la phase de compréhension d'un territoire, quant au fait de réfléchir et d'exploiter des

propositions de projets, cela répond à l'objectif d'action en agissant sur le territoire en lui-même.

UTILISATION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES

Suivant une formation à spécialité géomatique, Vincent BASSEZ a souhaité insister sur l'utilisation des SIG et plus spécialement du logiciel ArcGis. Celui-ci comprenant trois applications :

- **ArcCatalog**, pour la gestion, la documentation et la navigation dans les bases de données (spatiales ou non),
- **ArcMap**, pour afficher, cartographier, éditer, interroger et analyser des données géographiques,
- **ArcToolbox**, pour les opérations de conversion (de projection, de format) et de géotraitement.

L'objectif principal concernant l'informatique a été fixé en cours d'analyse : interroger et analyser des données géographiques pour ensuite représenter schématiquement et directement sur ce même logiciel les informations que nous pouvons faire ressortir.

Région / Département	Nord-Pas-de-Calais / Nord
Création	En 1979, suite à la loi de l'Architecture de 1977.

	Coopération avec de nombreuses associations pour la valorisation du patrimoine de l'Architecture et du Paysage.
Missions des CAUE	Informier, Sensibiliser, Former, Conseiller
Statut	Association départementale
Missions du CAUE du Nord	Conseil, Ressource, Echange, Diffusion
Métiers	Maîtrise d'ouvrage, d'œuvre et d'usage
Public ciblés	Collectivités locales, professionnels de l'aménagement, maîtres d'ouvrage publics ou privés
Ma mission	Analyse de villages et projets urbain pour la mise en place d'un carnet de Territoire des Flandres : Méthodologie employée pour la commune de Merris

*Tableau synthétique 1: Compréhension du fonctionnement du CAUE,
Réalisation : Constance Dauvillez*

reste faible au niveau national et on observe une baisse de celle-ci depuis quelques années. Même si la Flandre Intérieure a longtemps été considérée comme ayant une forte présence industrielle, elle n'est pas un pôle et son développement le prouve puisqu'il est essentiellement résidentiel. Malgré la présence de grandes entreprises, le territoire peine à soutenir la concurrence de Lille et Dunkerque.

Pour gérer ce développement à long terme, il faut faire en sorte que la croissance résidentielle soit maîtrisée pour qu'elle n'entache pas le caractère de « ville à la campagne » qui caractérise la Flandre et qui est une des raisons principales de l'installation des ménages.

L'objectif de la Flandre est d'aboutir à un développement économique, notamment plus tertiaisé qui permettrait de réduire le déséquilibre habitat/emploi.

La gestion de l'espace

Bien que le territoire reste essentiellement un territoire rural marqué par une importante densité de villes petites et moyennes, ces dernières années, une grande part d'espaces et de ressources ont été consommés en raison du développement économique et résidentiel.

Nous pouvons également différencier trois types d'entité de paysage au sein de la Flandre Intérieure : les Monts de Flandre, les

marches de l'Audomarois et le Houtland Intérieur, ce dernier étant également appelé « Le pays au Bois ».

L'équilibre du territoire

L'équilibre du territoire, c'est d'abord l'équilibre global avec une économie attractive qui correspond au taux d'emploi et une mixité, notamment générationnelle.

En ce qui concerne le taux d'emploi, on observe une dépendance vis-à-vis de la Métropole Lilloise. Pour ce qui est de la mixité générationnelle, l'arrivée de jeunes actifs travaillant dans des pôles d'activités de proximité conduit à une limitation du vieillissement qui constitue un des atouts de la Flandre Intérieure.

L'économie des flux

Le mode de développement en évolution au plan régional se traduit par un accroissement très rapide des flux de transit (ferroviaires, routiers, fluviaux) et des flux internes, liés à la proximité de grandes agglomérations comme Bailleul ou Hazebrouck par exemple.

Dans ce contexte où la tendance à la « métropolisation » indifférenciée de la zone centrale de la Région Nord-Pas de Calais existe à long terme

et fait peser un risque sur les conditions du développement de la Flandre Intérieure, les infrastructures, notamment routières, et les

réseaux de transports collectifs, constituent un obstacle au développement de certains secteurs, notamment la vallée de la Lys.

La liberté de choix

La liberté de choix des habitants du territoire est évidemment liée à leurs revenus (supérieurs à la moyenne régionale) et donc à l'emploi, à l'accès aux services et aux commerces, c'est-à-dire aux « aménités » du territoire.

De ce point de vue, la situation de la Flandre Intérieure est plutôt favorable, le « point noir » étant que l'emploi soit trop souvent exercé à l'extérieur du territoire. On en revient à l'idée de dépendance à la Métropole Lilloise.

La qualité du cadre de vie

Le cadre de vie, qui résulte d'une association des atouts environnementaux et paysagers, des sites urbains et de leur qualité, et de l'organisation même du territoire et de ses services, est le principal atout de la Flandre Intérieure.

C'est évidemment grâce au cadre de vie de la Flandre que l'on observe un flux résidentiel dans ce territoire.

Pour son maintien à long terme, il faudra mettre en avant le respect des équilibres, notamment dans le domaine de l'environnement (eau et assainissement, zones sensibles, biodiversité, paysages

naturels et urbains) et dans celui de la qualité des urbanisations), surtout dans la perspective d'un développement maintenu sur les plans résidentiels et économiques.

La prévention des risques

Le territoire présente des risques industriels, des risques d'inondation et la gestion de la ressource en eau constitue un enjeu majeur.

Les risques sociaux sont également un sujet de préoccupation, du point de vue de la pérennité des entreprises installées, du point de vue de l'équilibre habitat-emplois et plus généralement du point de vue de la maîtrise d'un développement largement lié à des pressions extérieures.

Après cette présentation générale du territoire, il apparaît donc que la Flandre Intérieure a beaucoup d'atouts comme par exemple le fait d'être à proximité de pôles d'activités tout en se trouvant en campagne. Il est nécessaire de s'intéresser plus précisément à la Communauté de Communes des Monts de Flandre – Plaine de la Lys (CCMFPL) dans laquelle se trouve le village de Merris.

- 1.2. Observation de la zone d'étude à une échelle plus précise

La CCMFPL regroupe 7 communes de Flandre Intérieure (Godeswaersvelde, Bailleul, Outtersteene, Merris, Neuf-Berquin, Steenwerk et Nieppe), celles-ci ont leur propre identité tout en ayant de nombreux points communs. La présentation de cette communauté de communes nous permettra de mettre en avant les lignes de force de ces villages parmi lesquels on retrouve Merris.

Nous nous trouvons dans un territoire peu lisible. En effet, la typologie des extensions urbaines est riche et multiple. Elle prend des formes très diverses ce qui entraîne une mauvaise visibilité du territoire.

Mais celui-ci est organisé autour de pôles puisque la ligne de chemin de fer ainsi que le réseau routier structurent le territoire et définissent des pôles d'attractivités. Ceux-ci regroupent les équipements publics, les zones d'activités et les zones d'extensions urbaines prévues. Ce territoire doit retrouver de la cohérence en s'appuyant principalement sur ces pôles qui deviendront plus performants. La communauté marquera ainsi sa place dans la métropole.

De plus, l'espace Monts de Flandre – Plaine de la Lys est marqué par sa situation stratégique entre deux aires d'influences urbaines que sont la métropole Lilloise et la conurbation urbaine de Osteende à Dunkerque. De par sa position d'entre deux, le territoire

est touché par ces aires d'influence tout en gardant son caractère campagnard. Il s'agit également d'un territoire d'articulation et de passage entre la France et la Belgique qui permet des échanges entre les pays, les agglomérations, les hommes et les cultures.

L'espace Monts de Flandre – Plaine de la Lys est également le prolongement de grandes métropoles. Le fait qu'il ait su garder un caractère naturel avec des paysages préservés le rend donc attractif pour les habitants des agglomérations puisqu'aujourd'hui la nature s'expérimente par tous les sens et se vit au quotidien. De plus, le développement des réseaux autoroutiers a rendu ce territoire accessible aux travailleurs des agglomérations alentours.

On y observe une démographie et une économie assez équilibrées mais des possibilités difficilement quantifiables d'afflux de nouvelles populations urbaines.

2. Vers une approche méthodologie à différentes échelles

2.1. Une identité propre à Merris : méthodologie primaire à l'échelle de la ville

Le nom de la commune Merris est une dérivation du mot marrais ce qui exprime l'idée de présence de l'eau, cette information sera vérifiée lors de l'analyse. Mais à partir de la

documentation recueillie nous pouvons déjà affirmer que des zones inondables de la plaine se situent au-delà de la voie ferrée au Sud de la commune.

Le village se trouvant entre les Monts de Flandre et la plaine de la Lys les côtes de la commune vont de 17m à 40 mètres : Merris se situe sur un versant.

La commune possède 1000 habitants et 380 logements et est développée en linéaire le long des voies départementales : il s'agit d'un village-rue. Aujourd'hui, il existe un souhait de regrouper les logements autour du village. Il existe différentes polarités comme l'école qui accueille 100 élèves mais aussi diverses entreprises et un commerce de proximité situé au cœur même du village.

La commune ayant un caractère campagnard à proximité de grands pôles d'emplois est très attractive pour les habitants et l'on peut

supposer un futur développement de logements au cœur du village. Cette idée est confirmée par la construction récente d'un lotissement qui s'est réalisée sur un terrain au centre de la commune, dans une dent creuse.

Comparaison de Merris avec les autres communes de la CCMFPL

Dans un premier temps, ne sachant pas encore que par la suite, nous allons nous concentrer sur une commune en particulier, nous avons effectué une analyse rapide permettant la comparaison entre les six villages en projet dans la Flandre Intérieure. De plus, afin d'alimenter nos réflexions, nous avons fait quelques recherches à partir de diverses informations trouvées grâce aux documents mis à disposition par le CAUE.

Comparaison globale

	Relief	Relation/eau	Forme urbaine	Réseaux
Bailleul	Plateau	Irrigation Drainage	Village en étoile	Ouvent
Merris	Versant	Zone humide	Village en étoile	Ferment
Steenwerck	Plaine	Irrigation Drainage	Village en étoile	Ferment
Nieppe	Plaine	Irrigation Drainage	Village rue	Ouvent
Neuf-Berquin	Plaine	Irrigation Drainage	Village rue	Ouvent
Godewaersvelde	Vallée/Versant	Cours d'eau naturel	Village en étoile	Ouvent

Dans ce tableau, nous avons mis en avant quatre informations qui nous ont marqué le plus au regard des cartes à disposition.

Nous avons mis une couleur pour chaque idée afin de voir plus clairement les ressemblances et les différences entre les villages.

Tableau synthétique 2: Ressemblances et différences entre les villages.
Réalisation : Constance Dauvillez et David Thibaudau

Remarque

En ce qui concerne Merris, il est flagrant que le village se différencie totalement des autres :

- Il se trouve sur un versant alors que la plupart des autres communes se trouvent sur une plaine.
- Nous nous trouvons dans une zone humide, il s'agit ici d'une confirmation de la dérivation du mot Marais.
- Et enfin, les réseaux présents à proximité ne permettent pas à la commune d'être ouverte sur le reste du territoire mais au contraire l'enferment.

Le seul point de ressemblance avec les villages autre que celui étudié est l'organisation de la commune : comme la plupart des villages de Flandre analysés, Merris est un village en étoile, c'est-à-dire que tous les axes de communication démarrent de la place centrale vers l'extérieur.

Réflexion sur le paysage

	Paysage	Prés. des pts de vue	Nbre Paysages perçus
Bailleul	Ouvert	Très présents	1
Merris	Fermé	Peu présents	1
Steenwerck	Fermé	Peu présents	1
Nieppe	Ouvert/Fermé	Moyennement présents	2
Neuf-Berquin	Ouvert/Fermé	Moyennement présents	2
Godewaersvelde	Ouvert/Fermé	Très présents	2

Dans cette réflexion, nous nous sommes basés sur la notion de paysage. S'agissant d'un facteur attractif en ce qui concerne la Flandre, il semblait évident d'observer ce thème en priorité.

Lorsque l'on parle du paysage en général en le qualifiant de paysage ouvert ou fermé, nous observons l'espace aux alentours des communes à partir d'une photographie aérienne disponible sur le site Géoportail.fr ou dans notre cas en exploitant les données SIG fournies par le CAUE du Nord.

En ce qui concerne le terme « point de vue », il correspond aux axes de vue visibles sur le grand territoire à partir du village. Ceux-ci sont en grande partie créés par les axes de communication, nous pouvons donc en déduire que les villages organisés en étoile compteront un grand nombre d'axes de vue.

Le nombre de paysage perçus correspond aux différents types de paysages que l'on peut apercevoir à partir des axes de vue : il peut s'agir de paysage de bocage, de paysage nu (appelé également paysage d'openfield) ou encore du Houtland (paysage composé de grandes étendue de bois).

Remarque

Pour le village de Merris, nous pouvons remarquer que le paysage autour de Merris peut être perçu comme étant fermé :

Tableau synthétique 3: Ressemblances et différences au niveau du paysage. Réalisation : Constance Dauvillez et David Thibaudeau

nous verrons par la suite la confirmation de cette information puisque la commune est enfermée par les réseaux environnants.

A la suite de cette remarque, nous pouvons affirmer qu'en raison de la fermeture du paysage par les voies de communications à proximité, il est difficile d'avoir un nombre élevé de points de vue perceptibles : ce qui explique la quantité restreintes d'axes sur le paysage à partir du village même.

Le paysage qui est principalement visible de Merris correspond aux paysages d'openfield qui sont de grandes étendues de terrains nus utilisés pour l'agriculture.

Organisation des communes

	Type Bati	Bati dominant	Polarités
Bailleul	Maisons ind, Collectif, Logements Anciens, Lotissements, Corps de ferme	Maisons Ind	Etablissements scolaires, Musée, Cinéma, Médiathèque, Marché, Fête Foraine, Equipements sportifs
Merris	Maisons Ind, Collectif, Logements Anciens, Bâti agricole	Maisons Ind	Etablissements scolaires, Clubs sportifs, Ducasse, Halte Garderie, Centre de loisirs
Steenwerck	Maisons ind, Collectif, Lotissements, Corps de ferme	Maisons Ind	Etablissements scolaires, Equipement sportif, Hopital, Maison de retraite
Nieppe	Maisons Ind, Collectif, Logements Anciens, Lotissements	Maisons Ind	Etablissements scolaires, Skate Park, Salle omnisport, Etang de pêche, Centre de loisirs, Salle des fêtes
Neuf-Berquin	Maisons Ind, Collectif, Logements anciens, Corps de ferme	Maisons Ind	Etablissement scolaire, Equipement sportif
Godewaersvelde	Maisons Ind, Collectif, Lotissements	Maisons Ind	Etablissements scolaires, Musée, Equipement sportif

A partir des données réparties dans le tableau ci-dessous, nous pouvons nous faire une idée plus précise concernant l'organisation générale des villages étudiés.

Nous pouvons remarquer que les six communes analysées ont une grande part de ressemblance sauf Bailleul qui est une ville beaucoup plus grande et attractive rassemblant plus d'habitants et donc de polarités.

Se trouvant dans un territoire à caractère campagnard, toutes les villes ont le même bâti qui domine : les maisons individuelles. Cela peut s'expliquer grâce aux lectures effectuées précédemment concernant la présentation de la CCMFPL, en effet, nous nous trouvons dans des villes qui accueillent un grand nombre

d'habitants travaillant dans les agglomérations à proximité. Les individus ne souhaitant pas résider en centre-ville décident, s'ils peuvent se le permettre, d'avoir une maison à la campagne tout en étant proche de leur lieu de travail.

Remarque

Merris étant un village campagnard, le bâti dominant reste la maison individuelle et il est aussi normal d'y trouver des anciens bâtiments, ceux-ci datent notamment de l'après seconde guerre mondiale. On y trouve également du bâti agricole qui correspond à des fermes et autres bâtiments permettant l'exploitation des terres environnantes.

En ce qui concerne, la présence de polarités, Merris est une des communes les moins développées avec Neuf-Berquin. Elles ne comptent que peu de polarités avec écoles et un commerce de proximité se trouvant sur la place du village.

Le cœur de village : la place

	Place accessible	Piétons/Voitures	Marchés	Commerces	Parkings
Bailleul	Oui	Voitures	Oui	Beaucoup	Beaucoup
Merris	Oui	Voitures	Non	Peu	Peu
Steenwerck	Oui	Voitures	Oui	Peu	Beaucoup
Nieppe	Oui	Voitures	Non	Beaucoup	Beaucoup
Neuf-Berquin	Non	Voitures	Oui	Peu	Beaucoup
Godewaersvelde	Oui	Voitures	Non	Peu	Beaucoup

Lorsque nous avons employé les mots « Place accessible » dans ce tableau d'analyse primaire, nous voulions définir si l'accès à la place central était facile ou non en regardant l'organisation des axes de communication.

La colonne « Piétons/Voitures » nous renseigne sur les mobilités présentes sur la place. Pour ce point nous remarquons qu'aucune des six villes n'a de place strictement piétonne.

Nous nous sommes ensuite posé la question de la l'attractivité au cœur même de la ville pour ses habitants, c'est pourquoi, nous nous sommes renseigné quant à la présence occasionnelle d'un marché dans les communes. A partir de cela, nous avons pu observer que les plus petites communes étudiées ne bénéficiaient pas cette rencontre entre commerçants et habitants.

Pour rester dans le domaine du commerce, nous avons répertorié la quantité de magasins ou autres activités commerciales au sein des villages. Cette information, tout comme la précédente, nous montre que plus les villages sont petits, moins il y a de commerces. Cela

Tableau synthétique 4: Réflexion sur le cœur de village.

Réalisation : Constance Dauvillez et David Thibaudeau

s'explique en raison du nombre d'habitants restreint : en effet moins il y a d'individu habitant une commune moins il y aura de demande en ce qui concerne le commerce.

Dernier point abordé dans ce tableau : la présence de parking au sein des villages. Ayant effectué notre projet tutoré au Centre d'Etudes Technique de l'Equipement avec comme sujet l'estimation des places de stationnement dans la métropole Lilloise, nous nous demandions si la part de stationnement au cœur des villages ruraux tels que ceux étudiés était aussi importante. Nous avons remarqué que même si les villes sont beaucoup moins fréquentées que d'autres grandes agglomérations, il a malgré tout un grand nombre de places de parking.

Remarque :

Avec cette nouvelle analyse rapide, nous remarquons que Merris se différencie encore une fois des autres communes. Certes il s'agit d'un village où la place est utilisée par les véhicules lents et qui est accessible grâce aux axes de communication qui se regroupent autour d'elle mais la différence se fait sur d'autres points. En effet, s'agissant d'une commune de taille réduite, elle ne bénéficie pas de l'attractivité que pourrait créer un marché. Et enfin, elle ne dispose que d'un seul commerce de proximité situé sur la place et le peu de stationnement à disposition indique une fois de

plus qu'il s'agit d'une commune à faible fréquentation de la part des usagers.

2.2. Réflexion pour la réalisation d'un tableau d'analyse à différentes échelles

Pour être valable, une analyse doit être faite en observant le territoire à différentes échelles pour bénéficier d'un maximum d'informations. Si nous nous contentions de regarder une simple carte à une échelle donnée, nous ne verrions que les données étant représentées et nous ne nous poserions pas la question de savoir ce qu'il y a autour.

Dans le sujet de stage, il est mentionné la notion de territoire : il faut donc utiliser une gamme d'échelles différentes afin de comprendre l'organisation d'un village. En commençant par l'échelle du Territoire (1/200 000) nous avons une vision globale puis en nous rapprochant à l'échelle du Site (1/50 000) nous pouvons étudier les alentours de Merris. Afin de comprendre comment est organisé le village en lui-même nous allons visualiser les cartes en utilisant deux dernières échelles : l'échelle de la structure (1/25 000) qui nous permet de voir le détail des voies de communication au sein de la commune et enfin l'échelle de l'élément où nous avons un maximum de détails concernant la ville.

Après avoir conclu de réaliser l'étape d'analyse de cette manière avec Thomas COLIN, nous avons abordé le sujet des informations à étudier et à faire ressortir. Le CAUE du Nord ayant pour habitude de cataloguer les données en quatre thèmes d'étude différents : l'hydrologie, les mobilités, le bâti et enfin le paysage. Nous sommes donc partis sur la même base en définissant quelles données disponibles nous devions utiliser pour s'interroger sur des notions fournies.

Dans les tableaux suivants, pour plus de lisibilité, une couleur a été attribuée pour chaque thème : le bleu pour l'hydrologie, le blanc pour les mobilités, le rouge pour le rouge pour le bâti et enfin le vert pour le paysage. Vous pourrez prendre connaissance de la réflexion menée pour chaque échelle, vous pourrez également vous rendre compte de l'importance du changement de zoom sur des cartes pour acquérir plus de détails.

Le but de la réalisation de ces différents récapitulatifs est d'organiser nos pensées en indiquant les informations que nous voulions ou pouvions montrer tout en réfléchissant aux données dont nous aurions besoin pour cela.

Thomas COLIN cherchait quant à lui à définir et répertorier les données Arcgis qu'il devrait nous donner pour nous permettre d'aboutir l'analyse de notre village.

Territoire (200 000)
<u>Evolution du bassin de vie (données INSEE)</u> <u>Hierarchie des noyaux urbains (données INSEE)</u> <u>Typologie des pôles urbains (données ESRI)</u>
<u>Cohérence des dessertes (Cartes routières)</u> <u>Manque/Risque (impact d'un nouvel échangeur -études existantes?-...)</u> <u>Liens entre mobilités et activités</u> (Flux de personnes et de marchandises - SCOT - INSEE)
<u>Positionnement et vocation/eau (Cours d'eau, franchissements)</u> <u>Interdépendances hydrauliques (Occupation sol Arcgis)</u> <u>Positionnement/réseau (Cours d'eau)</u> <u>Grands ensembles hydrologiques (Eau souterraine Arcgis)</u>
<u>Entités paysagères des grands pôles</u> <u>Typologie de positionnement dans l'entité paysagère (Paysage Arcgis)</u>

Tableau synthétique 4: Informations et Données à l'échelle du Territoire.

Réalisation : Constance Dauvillez

Site (50 000)

Les noyaux, étirements, mitage (SIGALE)
Typologie communale (rural, urbain, mixte) (DEFINITION INSEE)
Les périodes (DONNEES HISTORIQUES, zone_occupation du sol Arcgis, SIGALE)
L'évolution ou les déplacements de centralité (DONNEES HISTORIQUES, zone_occupation du sol Arcgis, SIGALE)
Evolution tache urbaine (DONNEES HISTORIQUES, zone occupation du sol Arcgis, SIGALE)

Urba des contournements successifs (DONNEES HISTORIQUES, zone_occup_sol Arcgis, SIGALE, Evolution des reseaux)
Activités liées aux infra (avant/après) (DONNEES HISTORIQUES, zone_occup_sol, SIGALE, Evolution des reseaux)
Nuisances (écopotentialité Arcgis)
Position de la ville par rapport aux réseaux (Occupation du sol, Cartes routières, Cours d'eau (voies navigables))

Relation entre l'urbanisation et l'hydrologie (Occupation sol, Cours d'eau, Eau souterraine)
Infrastructures de contrôle de l'eau (Cours d'eau, Eau souterraine)
Zones humides et leurs traitements, marais, tourbières, champs captants (Cours d'eau, Eau souterraine, occupation du sol)

Type d'agri (bocage/ openfield) (Occupation du sol, Végétation et espaces verts)
Diversité des entités phytologiques (Indice diversité maillage agricole)
Type de boisement (naturel/plantés, usage) (Orthophotos)
Type de sol (Occupation du sol)
Corridors (paysage libre/cloisonnement) (Végétation et espaces verts, Trames vertes et bleues)

Tableau synthétique 5: Informations et Données à l'échelle du Site,

Réalisation : Constance Dauvillez,

Structure (25 000)

Cœur historique, Typo des entités urbaines, Nature des ambiances urbaines (Cadastre)
Nature des quartiers (Cadastre, Visite de terrain)
Typologie (ind/coll...) et matériaux utilisés (Visite de terrain)
Polarités (Données Arcgis)

Conflits d'usage (Cadastre, réseaux Arcgis)
Manques
Hierarchie Réseau routier
Offre (stationnement, parking, rupture de charge) (Visite de terrain)

Canalisée, couverte, ouverte, détourné (Cours d'eau)
Ouvrages d'art et éléments de patrimoine (Cadastre, Patrimoine)
Promenades, vue sur la ville (PDiPR)
Zones inondables (SANDRE)

Axes de vue et paysages perçus (Cadastre, Relief, Orthophotos, Visite de terrain)
Nature des espaces publics (publics, privés, collectifs) (Cadastre)
Typologie des espaces publics (accessibilité, visibilité...) (Cadastre)

Tableau synthétique 6: Informations et Données à l'échelle de la Structure,

Réalisation : Constance Dauvillez

Element (5 000)
<u>Alignement, retrait (Cadastre)</u> <u>Architecture typique (patrimoine, cadastre)</u> <u>Rapport public/privé (Visite de terrain)</u>
<u>Habitat individuel/collectif:capacité en stationnement et déplacement (Cadastre)</u> <u>Rapport à la rue (Cadastre)</u>
<u>Point haut/bas de la parcelle (Topographie)</u> <u>Effet de ruissellement</u> <u>Etanchéisation des sols</u>
<u>Nature des limites (autre rapport entre espace de transition public/privé)</u> <u>Enclavé, ouvert, accès (Visite de terrain)</u>

Tableau synthétique 7:Informations et Données à l'échelle de l'Elément,

Réalisation : Constance Dauvillez

A partir de toutes ces données, j'ai pu commencer à penser sérieusement à la réalisation des calques.

Nous pouvons tout de même remarquer que l'échelle, la plus complexe à analyser est celle du Site, elle est composée d'un nombre très important de données et d'informations qu'il sera difficile de représenter et surtout de schématiser.

Le but de l'analyse étant de simplifier au maximum l'interprétation du territoire, il va s'avérer compliqué de ne réaliser qu'un calque par thème et par échelle. Vincent BASSEZ nous a bien expliqué que l'objectif n'était pas d'intégrer toutes les données sur un même calque mais bien de réunir les idées afin d'exprimer un point d'analyse, peu importe le nombre de calque au final tant qu'un thème est analysé à toutes les échelles.

Après avoir travaillé sur tous les thèmes à toutes les échelles, me sentant plus à l'aise avec le paysage, mon maître de stage m'a conseillé de me concentrer principalement sur ce thème. C'est pourquoi, je vais vous présenter une partie du travail que j'ai effectué dans la partie qui suit.

3. Des données à l'interprétation

3.1. Réalisation de calques sur le thème du paysage à grande échelle

Après une concertation avec Thomas COLIN, ainsi que de nombreux conseils d'utilisation du logiciel Arcgis, il m'a donné toutes les données dont j'avais besoin.

J'ai pu entamer un travail d'interprétation du paysage en commençant mon étude de l'échelle du territoire à l'échelle de l'élément. Vous pourrez vous apercevoir qu'en fonction des cartes utilisées il est plus ou moins difficile de mettre en avant les informations qui étaient importantes à mes yeux.

Merris : entre deux entités paysagères à forte emprise

Sur la carte au 200 000^e réalisée sur la page de droite sont représentés différentes données appartenant au thème du paysage. On y trouve les cultures, les prairies, les espaces boisés et enfin une dernière donnée qui est souvent rattachée à la nature : les milieux humides.

Au dessus de cette même carte se trouve le calque que j'ai réalisé pour cette échelle avec sur celui-ci les données que j'ai souhaité faire ressortir. Celles-ci devaient montrer que Merris se trouve au cœur clairement entre deux entités paysagères assez différentes.

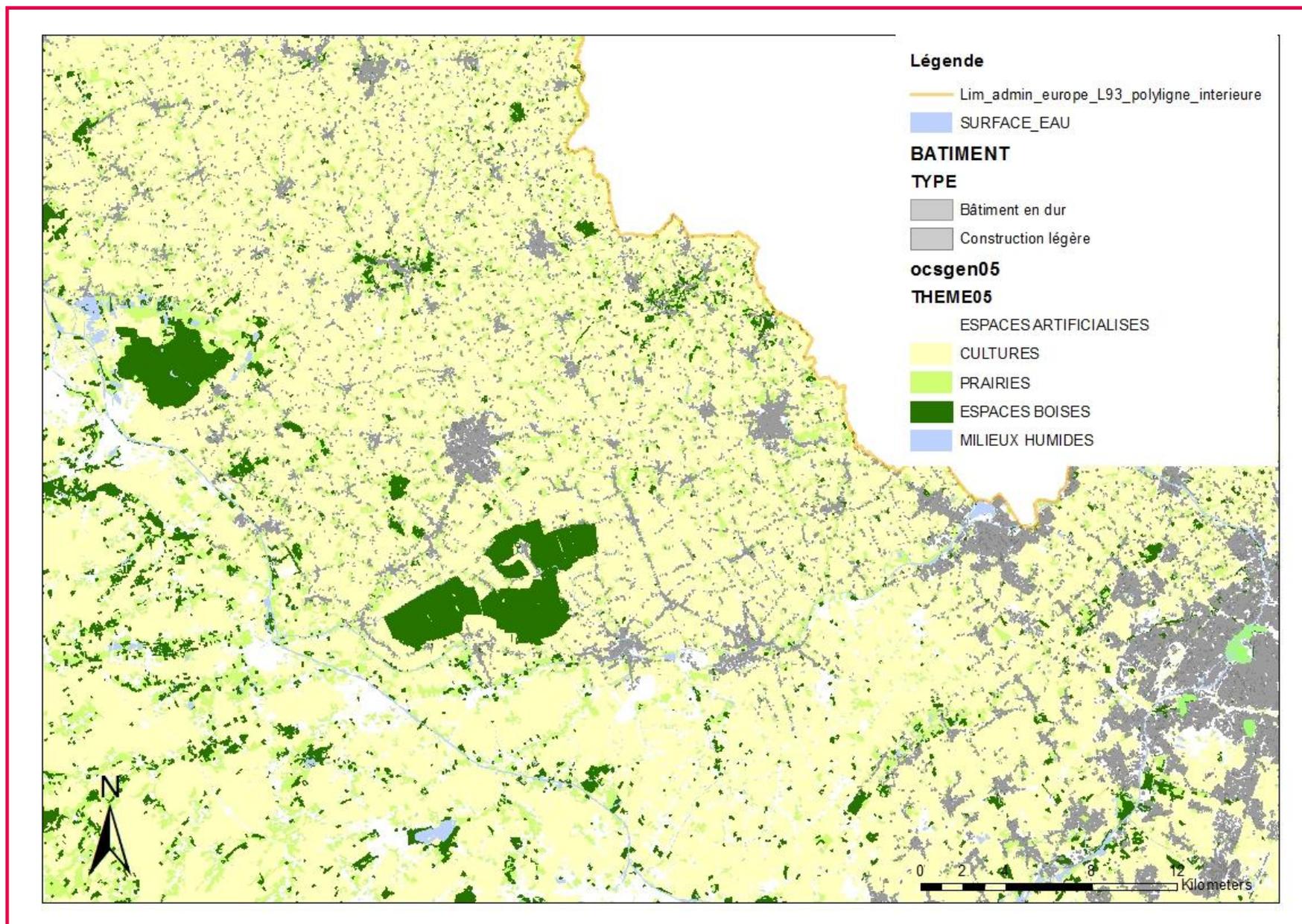
J'ai fait en sorte de ne pas représenter trop d'information sur un même calque pour que l'interprétation reste claire.

La première chose que l'on remarque en observant la carte est la forte présence de cultures et de prairies : nous nous trouvons bien dans un territoire à fort caractère agricole.

Ensuite, j'ai souhaité marquer la présence du Bootland au Nord de la commune : celui-ci correspond au « Pays nu », c'est-à-dire qu'il est composé principalement de paysages d'openfield (grandes étendues de champs) ou l'on trouve également beaucoup de relief. Alors qu'à l'inverse au Sud se trouve le Houtland qui correspond à un espace plat et fortement arboré. La ville étant sur un versant se situe dans l'entre-deux de ces entités.

De plus, j'ai souhaité montrer à l'aide de flèches que la vue au Nord va être dégagée alors qu'au Sud elle va être bloquée par la présence de zones forestières, cela étant représenté par les hachures.

Et enfin, puisqu'il s'agit de la notion de paysage qui est interprétée, j'ai souhaité mettre en évidence la présence d'une ZNIEFF 1 (Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique) à proximité de la commune de Merris.



Carte 2: Représentation du Paysage à l'échelle du Territoire, Réalisation : Constance Dauvillez

Une commune encerclée et coupée du paysage

Sur la carte au 50 000^e, nous pouvons voir le paysage autrement. En effet, à partir du calque précédent nous avons une toute autre idée de l'organisation du village de Merris dans son environnement. Le zoom nous permet de remarquer des détails qui étaient auparavant invisible.

Sur cette carte le premier point flagrant à commenter est la présence des voies ferrées qui encerclent complètement la commune. Celles-ci ne permettent aucun point de vue sur les paysages d'openfield et au contraire ferme le village. J'ai voulu marqué cette première observation grâce à des hachures tout le long des chemins de fer et montrer la coupure en représentant à l'aide de deux courbes vertes la présence des étendues de champs tout autour de Merris.

A partir de diverses recherches, j'ai pu comprendre que cette coupure s'est faite en 1981 avec l'arrivée du TGV dans le territoire, cela à totalement transformer le paysage de façon radicale en ayant pour conséquence la disparition de nombreuses plantations.

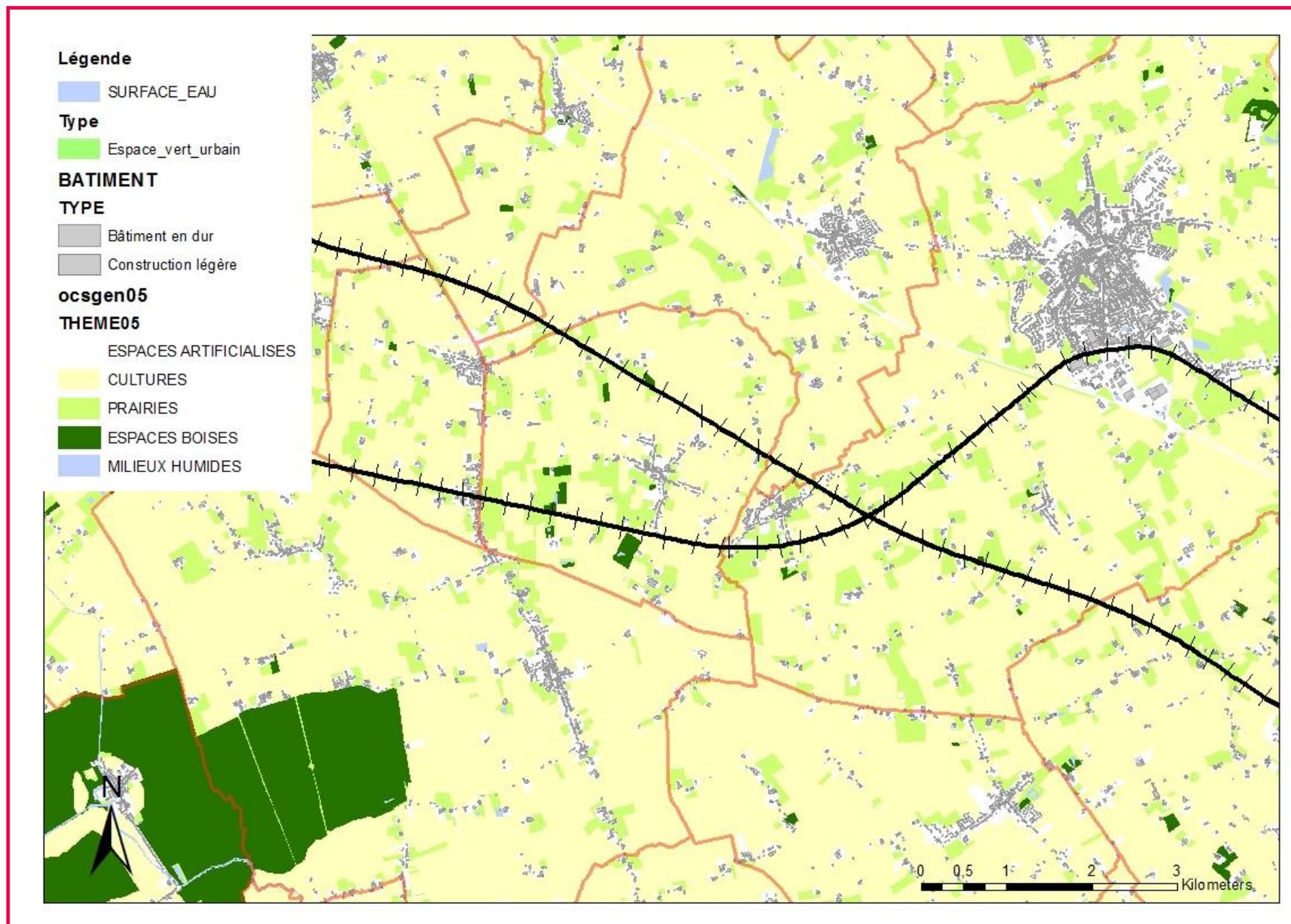
Grâce à la photographie située à droite, j'ai voulu montrer en quoi les voies ferrées pouvaient être considérées comme étant des coupures. Celle-ci a été prise lors d'une visite de terrain à Merris

pour mieux comprendre et confirmer mes hypothèses après réalisation de mes calques.



Photographie 2: Les voies ferrées sont des coupures.
Source: Constance Dauvillez

Et enfin, j'ai voulu montrer qu'à ces voies ferrées s'ajoute une autre coupure : celle des villages se trouvant aux alentours. Ceux-ci sont représentés par des ovales hachurés. En effet, ceux-ci ne laissent qu'un seul axe de vue sur le paysage.



Carte 3: Représentation du Paysage à l'échelle du Site, Réalisation : Constance Dauvillez

3.2. Réalisation de calques sur le thème du paysage à petite échelle

Une ville ouverte pour un paysage fermé

La carte au 25 000^e qui suit a été réalisée afin de montrer la contradiction entre l'organisation du village et le paysage qui l'entoure.

En effet, Merris est un village en étoile c'est-à-dire que la disposition de ses axes de communication offre de nombreux axes de vue sur le paysage. Ceux-ci sont représentés en vert sur le calque.

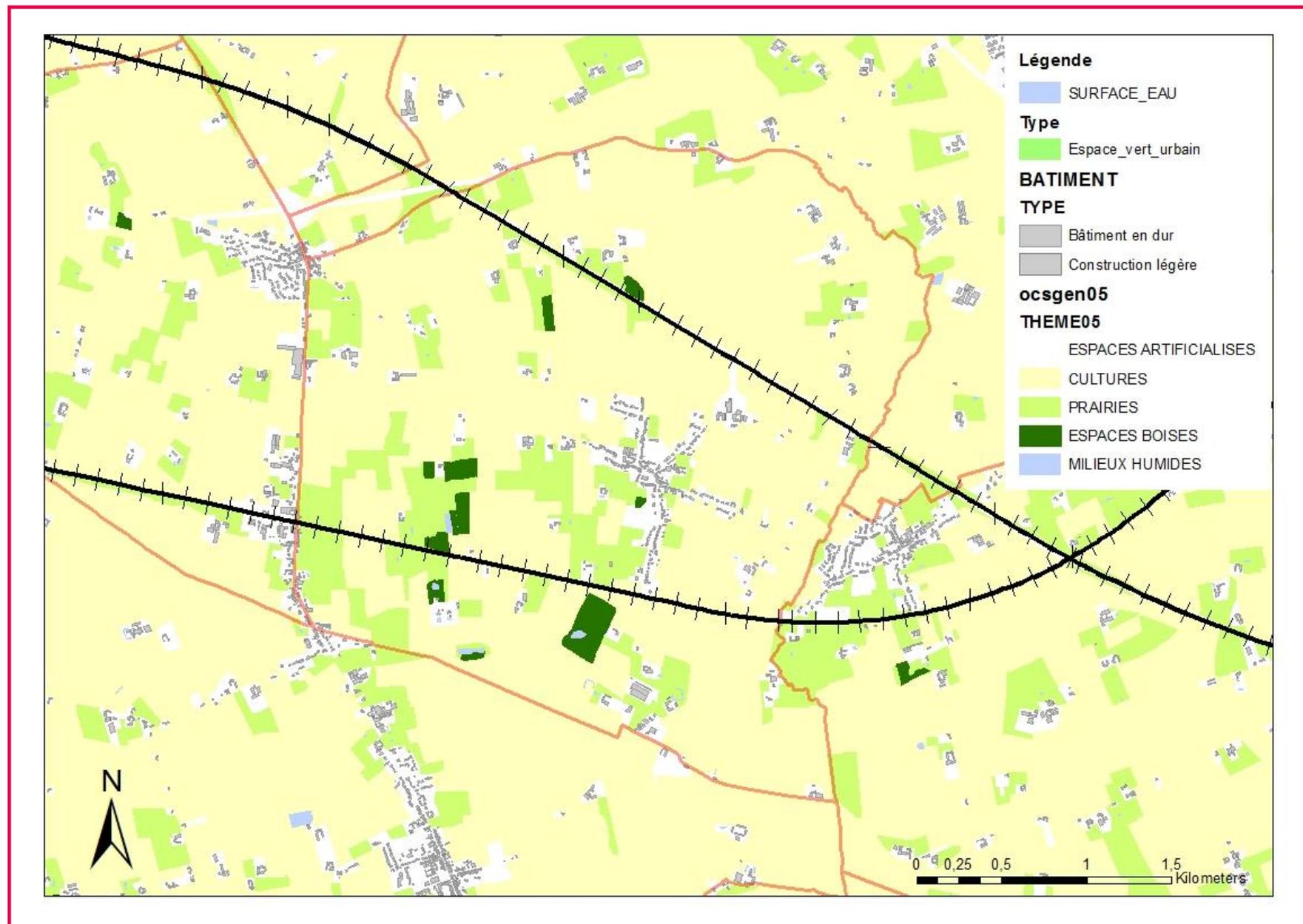
La carte nous confirme que les voies ferrées bloquent la vue sur le Houtland et le Bootland. Cette coupure est encore une fois représentée par des hachures le long des chemins de fer se trouvant au Nord et au Sud de Merris.

Une autre confirmation est à nouveau représentée : celle des villages environnants. En effet Strazeele et Outtersteene, qui sont les deux communes se trouvant à gauche et à droite de la commune étudiée, sont un frein à la perception du paysage depuis Merris.

Le but de ce calque est d'afficher simplement et clairement des informations que tout le monde pourrait comprendre. Pour cela, j'ai utilisé des symboles et des couleurs simples.

Le fait de superposer le calque plus la carte initiale reprenant toutes les informations nous permet à la fois d'avoir une vue d'ensemble tout en ayant une vue simplifiée et schématisée.

Pour tous les calques réalisés, la couleur des symboles et traits dessinés ont toujours la même couleur selon leur thème. Le noir représente les mobilités, le rouge concerne principalement le bâti ou dans le cas présent la limite communale et enfin le vert montre toutes les informations concernant le paysage.



Carte 4: Représentation du Paysage à l'échelle de la Structure, Réalisation : Constance Dauvillez

Une place fermée pour une ville ouverte

Cette nouvelle carte est à l'échelle 1/5 000e. C'est à partir d'elle que l'on va avoir un maximum de détails sur l'organisation même au cœur du village.

Elle nous permet de voir qu'il y a cinq axes créés par les voies de communication. Et pourtant, pour la plupart, ils ne permettent pas la création de point de vue sur le paysage. Il n'y a réellement qu'un seul axe qui se situe au niveau de la place de l'église. Pour le reste du centre du village, le bâti étant ancien et accolé, il ne permet pas de voir le paysage depuis la place.

Cependant, à la suite de ma visite à Merris, j'ai pu remarquer que les grandes routes permettent d'avoir des axes de vue sur le pourtour du village.

De plus, il faut remarquer la contradiction par rapport à l'échelle précédente : la ville semble ouverte sur le paysage alors qu'elle ne l'est pas.

Cette information montre ici l'importance du changement d'échelle au cours d'une analyse pour prendre en compte tous les éléments permettant de réaliser un diagnostic concret et vrai.



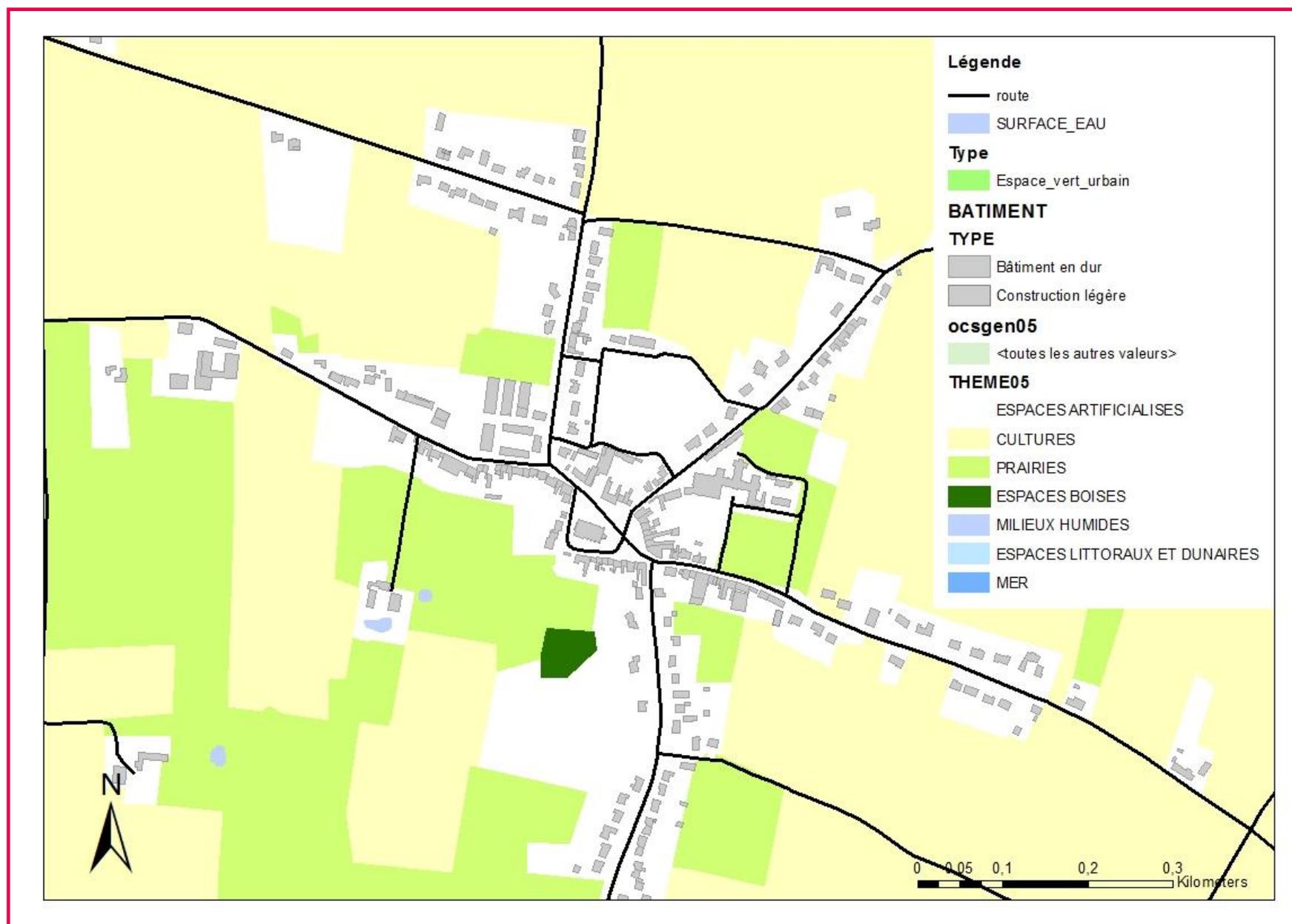
Photographie 3: Rue de
Flêtre, Merris, Source:
Constance Dauvillez



Photographie 4: Rue du
Moulin, Merris, Source:
Constance Dauvillez



Photographie 5: Rue de
Strazeele, Merris, Source:
Constance Dauvillez



Carte 5: Représentation du Paysage à l'échelle de la Structure, Réalisation : Constance Dauvillez

SYNTHESE DE L'INTERPRETATION PAYSAGERE DE MERRIS

Pour comprendre le fonctionnement du territoire de Flandre Intérieure, mon maître de stage et moi-même avons décidé une méthode d'analyse propre au CAUE, adaptée aux grands sites se trouvant dans l'espace du diagnostic.

En ce qui concerne l'organisation, nous nous devons de l'analyser à partir de carte. Cette étape est cruciale et nous permet de prendre du recul par rapport à ce qui est représenté concrètement sur papier, ce que nous ne pourrions pas faire en étant directement sur le terrain.

De plus, cela permet de nous questionner sur certains points qui pourraient attirer notre attention comme par exemple la raison de l'implantation d'une ferme ou d'un autre bâtiment.

Pour ma part dans cette partie, je me suis d'abord concentrée sur des cartes qui m'ont été fournies par Thomas COLIN pour me faire une idée globale du fonctionnement des six communes à étudier. Pour cela, j'ai décidé de réaliser, avec l'aide de David THIBAudeau, des tableaux à partir du logiciel Excel, afin de répertorier les informations observées de façon claire.

Cette phase d'analyse a été un avant goût du diagnostic en lui-même puisqu'elle a permis de réaliser une comparaison entre

tous les villages et d'apercevoir des ressemblances entre eux : c'est grâce à cela qu'il peut être possible à l'avenir de définir les critères d'organisation des villes de Flandre Intérieure.

Suite à une discussion avec Vincent BASSEZ, je me suis concentré sur le thème du paysage en ce qui concerne le village de Merris. C'est à partir de la que j'ai pu apprendre à me servir réellement du logiciel Arcgis puisqu'il me fallait réaliser des cartes correspondant aux informations que je souhaitais montrer.

Cette étape a été l'une des plus difficile pour moi parce que ce logiciel n'est pas accessible facilement et que son bon fonctionnement demande beaucoup de pratique. Après de nombreux essais, j'ai pu présenter des cartes claires et nécessaires afin d'expliquer l'organisation du paysage à partir des calques que j'ai réalisé par-dessus.

Ces cartes et ces calques ont été réalisés à partir de différentes échelles pour permettre une compréhension globale de l'organisation du village par rapport à son environnement.

Nous avons pu remarquer que Merris se situe entre deux entités paysagères à forte emprise : le Blootland et le Houtland. Sa situation rend le village atypique puisque qu'il est à la frontière de deux paysages complètement différents : l'un avec du relief et des étendues de champs et l'autre plat avec des forêts.

On a observé par la suite que le village n'avait pas de réelle ouverture sur le paysage alentour en raison de la présence des voies ferrées qui sont une coupure claire sur le paysage.

Les deux dernières cartes réalisées à des zooms plus précis permettent de confirmer des informations déjà mises en avant : la coupure par les chemins de fer et les points de vue créés par les axes de communication.

Après cette étape, nous nous rendons compte qu'il est indispensable de travailler à différentes échelles puisque cela permet de récolter un maximum d'informations qui pourront être confirmées ou non en fonction des changements d'échelle.

Partie 3 : D'un diagnostic de Merris à une Analyse de Projets d'Aménagement

4. *Compréhension de la demande en vue de l'analyse des propositions d'aménagement*

4.1. Visite de terrain pour confirmation et préparation

Après avoir effectué toute l'analyse paysagère de Merris à partir de calques, je suis allée directement sur le terrain pour confirmer mon diagnostic sur le paysage. Cette visite m'a également permis de me faire une idée sur les villes de Flandre Intérieure : leur architecture, leur environnement mais aussi et surtout leur organisation.

Je souhaitais avoir une idée nette concernant la ville avant de m'intéresser aux propositions de projet issues d'un bureau d'étude extérieur. Toute visite de terrain est nécessaire pour effectuer un travail d'analyse, je suis donc allée sur place à deux reprises : la première fois durant l'analyse effectuée sur calque et la deuxième fois après avoir fini le diagnostic paysager. Il est important de voir à quoi ressemble la ville avant même de travailler sur les projets.

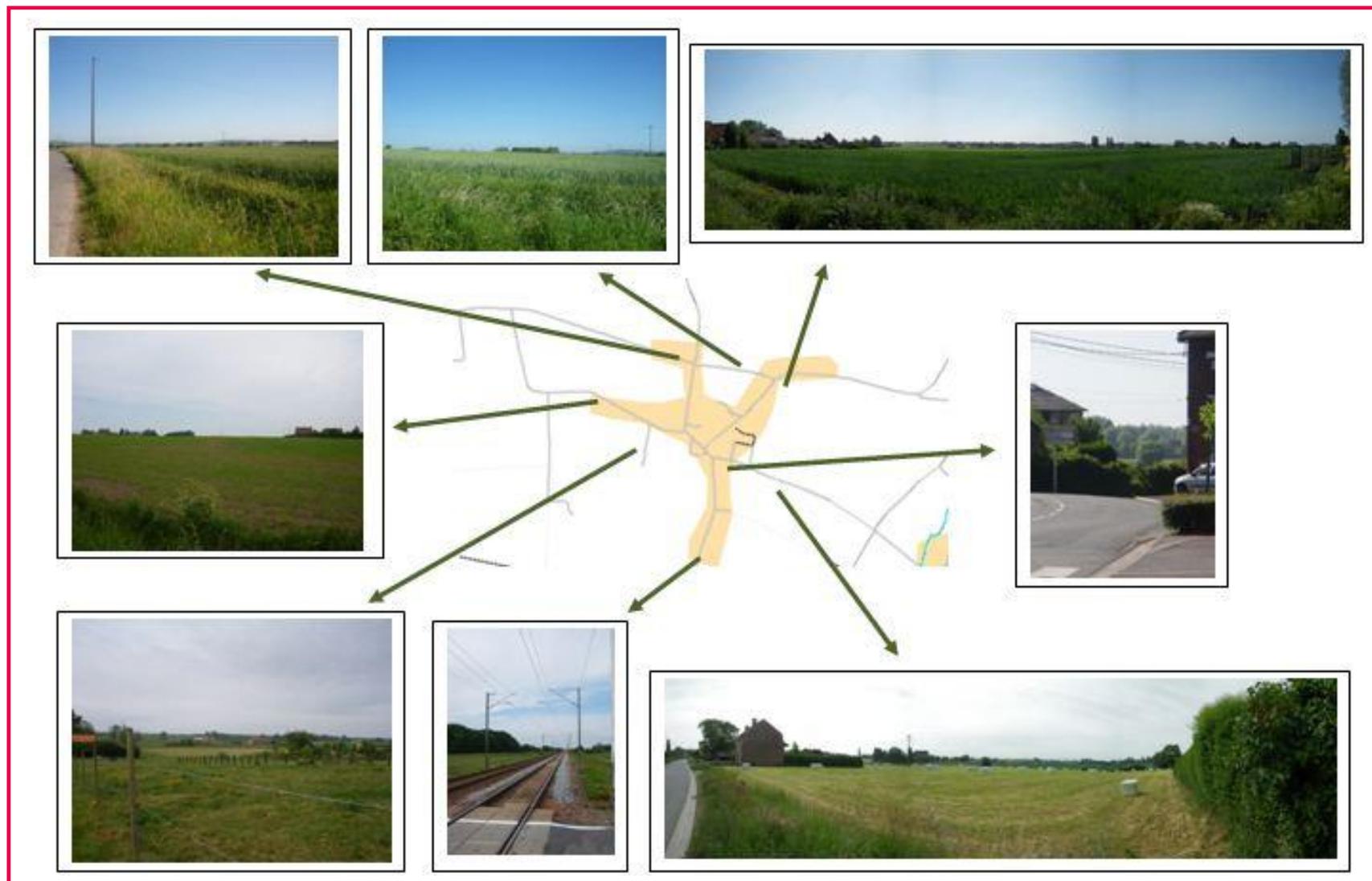
Durant ce déplacement, je suis passée par l'autoroute A25 direction Dunkerque ce qui m'a permis de faire un arrêt à proximité de Bailleul, sur l'aire d'autoroute de Steenwerck. De ce point, j'ai pu observer l'ensemble du paysage alentour composé principalement de grandes étendues de champs.

Une fois au cœur du village, appareil numérique en main, j'ai marché tout autour du village en passant également par son centre. Cela m'a permis de prendre des photographies de tous les éléments qui me semblaient important autant d'un point de vue paysager qu'architectural.

4.2. Réalisation de plaquette d'observation du paysage

Sur les deux pages qui suivent, vous allez voir les plaquettes que j'ai réalisées avec les photographies prises sur place. Le but de cette étape est de montrer l'organisation du village en fonction du paysage. En effet, nous avons pu remarquer avec l'analyse effectuée précédemment que les axes de communication présents sont créateurs d'axes de vue sur les espaces non artificialisés. C'est pourquoi dans un premier temps vous pourrez voir des photographies prises de Merris vers l'extérieur et dans un second temps celles qui ont été prises des alentours du village vers la commune.

VUES DE MERRIS VERS L'EXTERIEUR

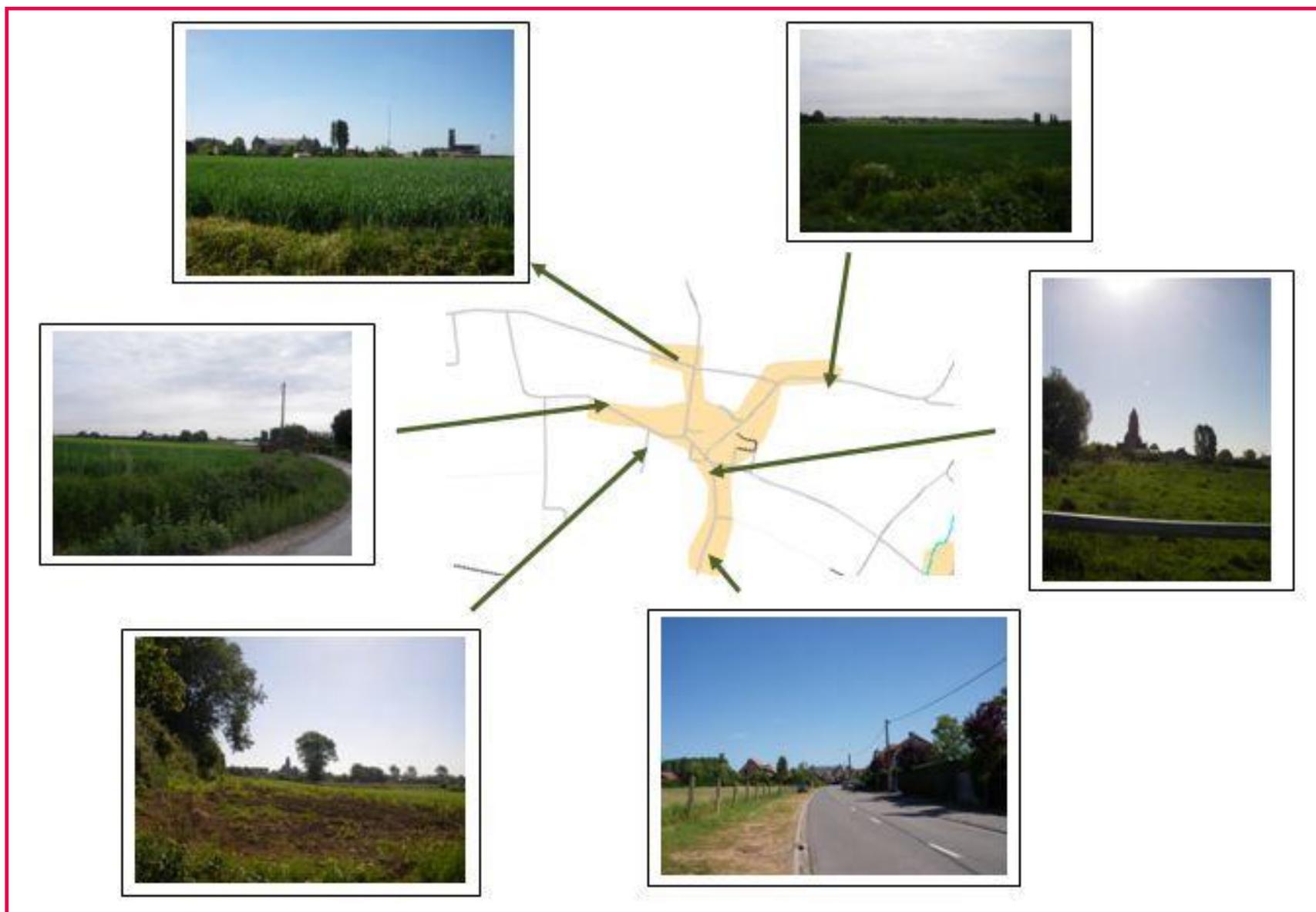


Fiche de présentation 1 : Visite de terrain, le paysage de l'intérieur vers l'extérieur, Réalisation et photographies : Constance Dauvillez.

Toutes les photos présentes sur cette fiche permettent de donner une idée claire sur l'importance que peut avoir le paysage pour le village de Merris. En effet, celui-ci est entouré de champs.

Au Nord, nous pouvons voir le Blootland avec ses étendues de cultures et son relief alors qu'au Sud on peut apercevoir le Hootland avec ses zones forestières et ses plaines.

VUES DE L'EXTERIEUR VERS LE VILLAGE DE MERRIS



Fiche de présentation 2 : Visite de terrain, le paysage de l'extérieur vers l'intérieur, Réalisation et photographies : Constance Dauvillez.

Sur cette nouvelle fiche, nous avons encore la confirmation que le paysage reste important pour la ville puisque tous les axes de communication permettant l'accès à Merris sont entourés d'espaces naturels et non artificialisés.

5. Des projets qui se ressemblent

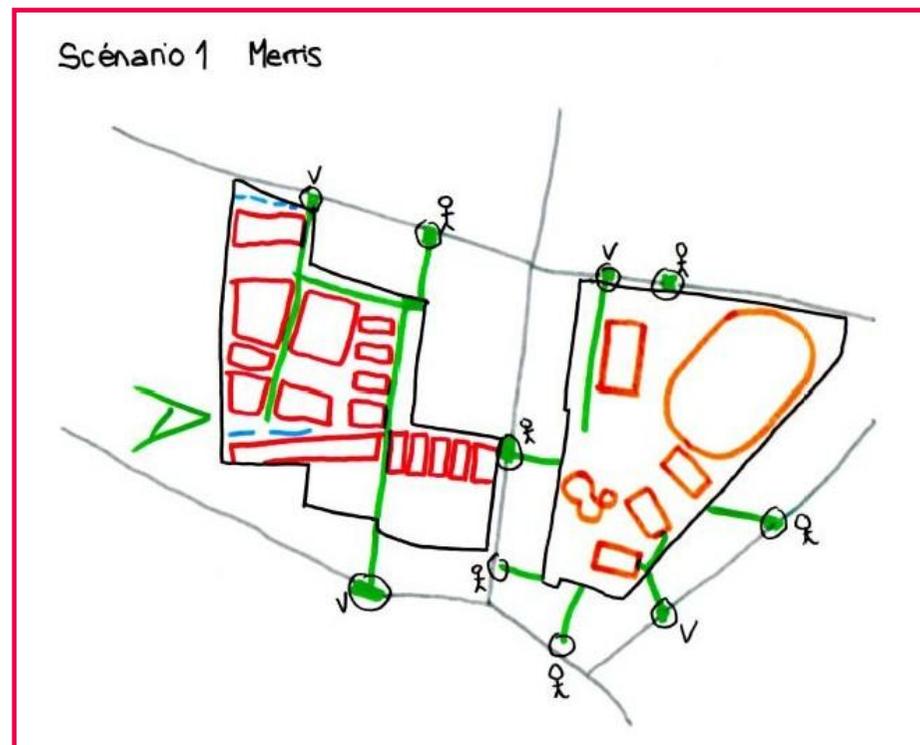
Les deux projets qui vont vous être présentés dans cette partie concernent la ville de Merris et ont été proposés en Mars 2010 par un bureau d'études s'appelant Forma6. Celui-ci existe depuis une vingtaine d'années et a pour but de travailler tant sur l'urbanisme que sur l'architecture.

5.1. Un projet d'aménagement dans lequel le bâti résidentiel prime

Ce premier projet a été appelé par le bureau d'étude « Le village jardin », tout indique que l'aménagement sera organisé autour d'espaces verts en gardant l'image actuelle de la forte présence du paysage au sein du village.

En effet, grâce aux documents se trouvant dans le dossier de présentation, nous allons remarquer que le paysage d'openfield va être mis en valeur et que de nombreux accès piétons et vélos vont être mis en place. Pour cela, j'ai réalisé un schéma qui montre bien l'enjeu de la première proposition : s'ouvrir sur le paysage tout en ajoutant des logements et des voies de communication douces.

Sur le calque de gauche sont représenté en rouge et orange les nouvelles implantations de bâti, en gris les voies de



Schématisme Projet 1 : Organisation du projet 1, Réalisation : Constance Dauvillez

communication et enfin en vert toutes les informations concernant le paysage. Nous pouvons remarquer que la couleur verte est fortement présente ce qui s'explique par la volonté de la part de Forma6 de créer de nombreux chemins buissonniers, des liaisons douces telles que les sentes au travers des nouvelles habitations et surtout l'implantation de l'observatoire de l'Histoire et de la Géographie qui permettra de créer un angle de vue sur le paysage se trouvant à l'est du village.



PROGRAMMATION BATIE

PROGRAMMES DIVERS

1. Tribunes.
2. Observatoire de l'Histoire et de la Géographie.
3. Zone Artisanale (réhabilitation des poutillers existants). Stationnement visiteurs 15 places.

PROGRAMMES LOGEMENTS

D'une manière générale, tous les logements sont orientés vers le Sud.

4. Les «Lisières»
env. 15 maisons individuelles, venant «ourler» les tissus existants.
Gabarit Rdc.
2 places de stationnement / logement, sur parcelle.
5. Les «Ondes».
env. 25 maisons accolées.
parcelles de 200 à 250 m².
Gabarit R+1.
2 pl. de st. / logement, sur poches mutualisées ou sur parcelle.
6. Les «Clairières»
env. 80 maisons accolées et superposées, organisées autour d'un cœur d'îlot vert.
Gabarit R+1 à R+2.
2 pl. de st. / logement, sur poches mutualisées.
7. Les «Maisons patios»,
env. 40 maisons accolées et superposées.
Gabarit R+1 à R+2.
2 pl. de st. / logement, sur poches mutualisées.
8. Les «Lots libres».
env. 20 parcelles de 250 à 300m².
2 places de stationnement / logement, sur parcelle.
9. Finitude du territoire aggloméré.
Dessiner une rive de terre...

TOTAL : env. 180 logements.
(environ 30 logements / ha)

En ce qui concerne le logement, de nombreux espaces bâtis font être ajoutés. Le projet se divise en deux parties, l'une à l'est rassemblant toutes les nouvelles habitations et l'autre à l'ouest où l'on va trouver les nouveaux équipements publics.

Dans la partie Est, appelée « Quartier des Moulin » sont proposés les aménagements de quatre types d'habitation différents : des maisons individuelles, des maisons accolées, des maisons accolées et superposées et enfin des lots libres.

Quant à la seconde partie, elle sera principalement composée d'équipements publics tels qu'un terrain de football, des terrains de tennis et de basket ainsi qu'un espace réservé aux enfants comprenant des jeux de boules et des jeux pédagogiques pour l'école.

Le but de cette proposition est de mettre en avant l'idée de logements résidentiels tout en créant des liaisons entre les différents espaces. La liaison la plus marquée est celle que souhaite créer Forma6 entre Merris et Outersteene qui est le village voisin.

Toutes les voies créées restent avant tout piétonnes ou réservées à des circulations douces. L'enjeu n'est pas de changer l'identité communale du village en le transformant en ville urbaine mais au contraire d'amener les potentiels habitants à se sentir à

l'aise dans une ville à l'écart de la circulation mais qui pourrait répondre aux besoins quotidiens.

Grâce à ce projet, tous les thèmes de l'analyse effectuée dans la partie 2 sont traités. Le paysage avec, le bâti avec des nouveaux logements, les mobilités avec les liaisons créées entre les différents quartiers. Le seul point qui n'est traité qu'en surface reste l'hydrologie : en effet concernant ce point le bureau d'étude a proposé au niveau du quartier du moulin la gestion des eaux pluviales.

5.2. Une deuxième proposition où la volonté est d'augmenter le nombre de logements individuels

Dans le projet présenté ci-dessous, appelé « Habiter le paysage », nous allons voir que les points travaillés restent les mêmes sauf que l'aménagement proposé n'est pas exactement identique. Malgré tout, nous verrons que de nombreuses ressemblances existent entre ces deux projets.

Le premier changement flagrant est qu'il n'y a plus de coupure nette entre les logements et les loisirs. En effet, les deux ont été mélangés. La partie est reste réservée aux habitations mais en ce qui concerne la partie se trouvant à l'ouest, réservée précédemment à la plaine de jeux, elle est à la fois occupée par une partie bâti et par les équipements publics.

PROGRAMMATION BATIE

PROGRAMMES DIVERS

1. Tribunes.
2. Observatoire de l'Histoire et de la Géographie.
3. Zone Artisanale
(réhabilitation des poulailiers existants).
Stationnement visiteurs 15 places.

PROGRAMMES LOGEMENTS

D'une manière générale, tous les logements sont orientés vers le Sud.

4. Les «Lisières»
env. 25 maisons individuelles,
venant «ourler» les tissus existants.
Gabarit Rdc.
2 places de stationnement / logement, sur parcelle.
5. Les «Ondes».
env. 95 maisons accolées.
parcelles de 200 à 250 m².
Gabarit R+1.
2 pl. de st. / logement, sur poches mutualisées
ou sur parcelle.
6. Les «Maisons patios»,
env. 40 maisons accolées et superposées.
Gabarit R+1 à R+2.
2 pl. de st. / logement, sur poches mutualisées.
7. Les «Lots libres».
env. 20 parcelles de 250 à 300m².
2 places de stationnement / logement, sur parcelle.
8. Finitude du territoire aggloméré.
Dessiner une rive de terre...

TOTAL : env. 180 logements.
(environ 30 logements / ha)



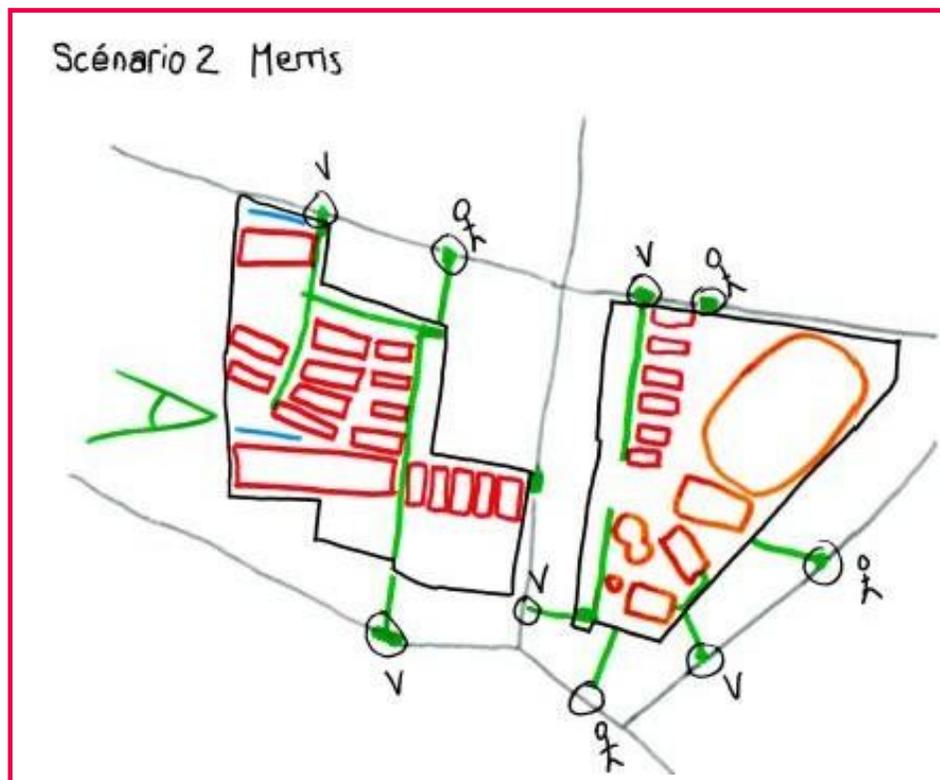
Plan Masse 2 : Scénario d'aménagement 2, Source : Etude de définition pour un projet urbain de territoire, Forma6, 16 Mars 2010

En ce qui concerne les propositions de logements, les types restent les mêmes que dans la proposition précédente sauf que dans celle-ci les maisons accolées sont en supériorité. Les habitations sont réparties entre le quartier du Moulin et la plaine de loisirs : toute la partie Ouest de celle-ci est occupée par des habitations. Quant aux équipements publics, ils restent les mêmes que dans le scénario un mis à part leur situation spatiale dans le quartier.

L'hydrologie est traitée exactement de la même façon que dans le « village jardin », ce qui ne permet pas la mise en valeur de l'eau dans le village.

L'idée qui est aussi gardée pour ce projet est l'observatoire qui permet d'avoir un axe de vue sur le paysage d'openfield situé à l'ouest de la commune.

Pour finir, les mobilités ont été étudiées quasiment comme dans le projet précédent c'est-à-dire que les liaisons piétonnes ont été mise en valeur et elles sont devenues prioritaires dans les quartiers créés.



Schématisme Projet 2 : Organisation du projet 1, Réalisation : Constance Dauvillez

6. La représentation informatique des projets et son but

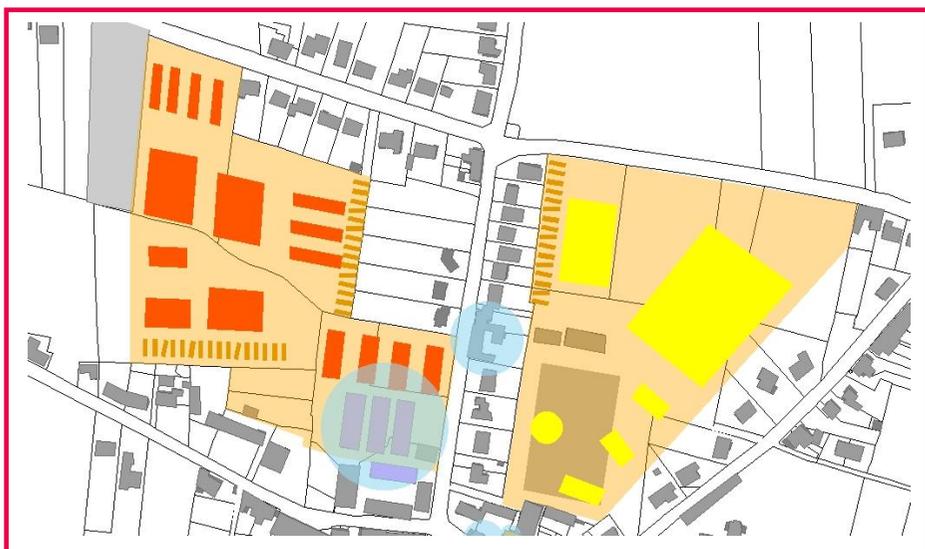
6.1. Interprétation et maîtrise du logiciel Arcgis

Après avoir effectué les analyses des deux propositions de Forma6, l'objectif énoncé par Vincent BASSEZ était de réaliser des calques reprenant les idées principales des projets, cela via le logiciel Arcgis. Le travail devait reprendre tous les thèmes étudiés.

Pour que cette étape soit plus claire, il m'a fallu utiliser des échelles différentes selon les thèmes étudiés.

LE BATI

Sur les deux calques qui vont suivre les couleurs utilisées sont les mêmes et correspondent aux mêmes types d'éléments représentés. Tout d'abord, la couleur orange clair délimite les zones de projet, le orange foncé correspond au bâti, les zones en pointillés indiquent la présence de maisons individuelles, le jaune représente les équipements publics et enfin les cercles bleus montrent les polarités existantes à proximité des zones de projet.



Calque Arcgis 1: L'organisation du Bâti pour la proposition 1 à l'échelle 1/2500, Réalisation : Constance Dauvillez

Projet 1

A partir du premier calque, nous reprenons les idées mises en avant sur le plan de masse du bureau d'étude. On se rend bien compte de la répartition des logements à l'est et des équipements publics à l'ouest. Les carrés orange nous indiquent que le bâti est implanté en bloc alors que les zones de jeux sont espacées.

Et enfin, en ce qui concerne les polarités à proximité, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une école primaire et de bâtiments agricoles.

Projet 2

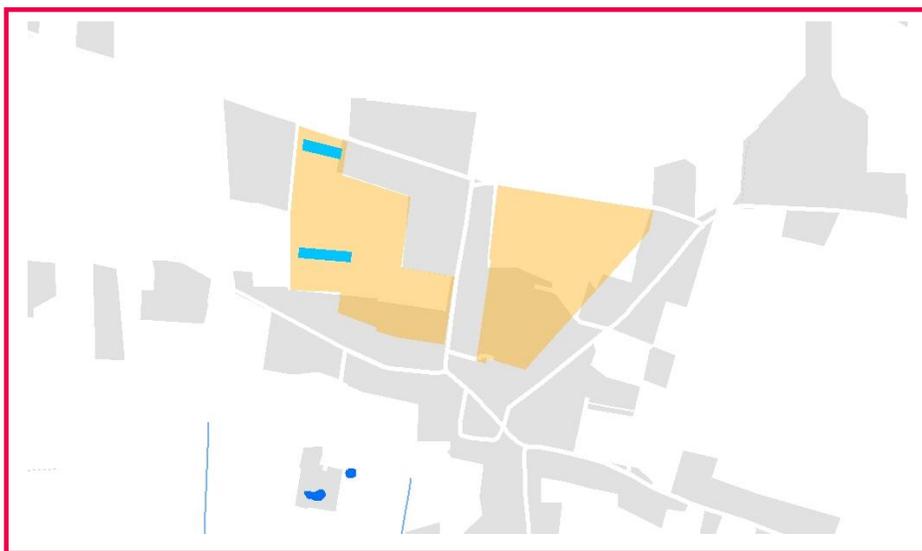


Calque Arcgis 2: L'organisation du Bâti pour la proposition 2 à l'échelle 1/2500, Réalisation : Constance Dauvillez

Pour ce deuxième calque, nous n'observons pas de réels changements sauf pour la disposition des équipements publics ainsi que pour la situation spatiale du bâti en général. En effet, ce dernier est réparti en bande et non plus en bloc.

L'HYDROGRAPHIE

Pour ce thème il ne s'est pas avéré nécessaire d'effectuer un calque pour chaque proposition, j'ai donc réalisé une seule schématisation pour les deux projets.



Calque Arcgis 3: L'organisation de l'hydrologie commune aux deux projet à l'échelle 1/5000, Réalisation : Constance Dauvillez

Sur ce calque, la délimitation des zones de projets est la même que sur les précédents. Seul le fond cartographique utilisé

est différent pour plus de lisibilité. L'eau y est représentée par deux bandes bleues situées dans le quartier du Moulin. N'étant pas très présente au sein de la commune, le bureau d'étude n'a pas pu la mettre en valeur et il a donc simplement décidé d'inclure la gestion des eaux pluviales dans leurs projets.

LES MOBILITES

Sur les deux cartes qui vont suivre, nous pourrons voir l'organisation des réseaux routiers et piétons préconisés pour chacun des deux projets.

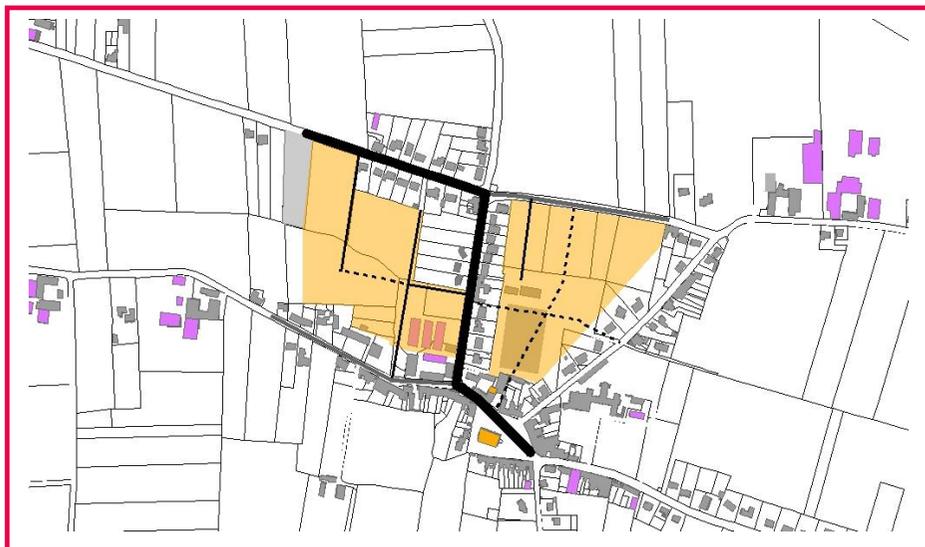
La voie structurante (trait épais de couleur noire) et les voies secondaires (en gris) sont le squelette du village et des deux projets. Ils permettent de structurer l'organisation de la ville.

Les modes doux sont mis en avant à l'intérieur même des nouveaux quartiers, ils sont représentés par des traits noirs. Ces liaisons permettent l'accès des véhicules lents aux entrées afin d'accéder aux parkings.

Des voies partagées, c'est-à-dire accessible aux piétons ainsi qu'aux voitures, ont été implantées à proximité des nouvelles habitations pour permettre l'accès aux logements aussi bien aux véhicules lents qu'à pied tout en interdisant le stationnement qui se

fait sur des parkings spécifiques. Ce type de réseaux a été représenté sur la carte par des traits noirs en pointillés.

Projet 1



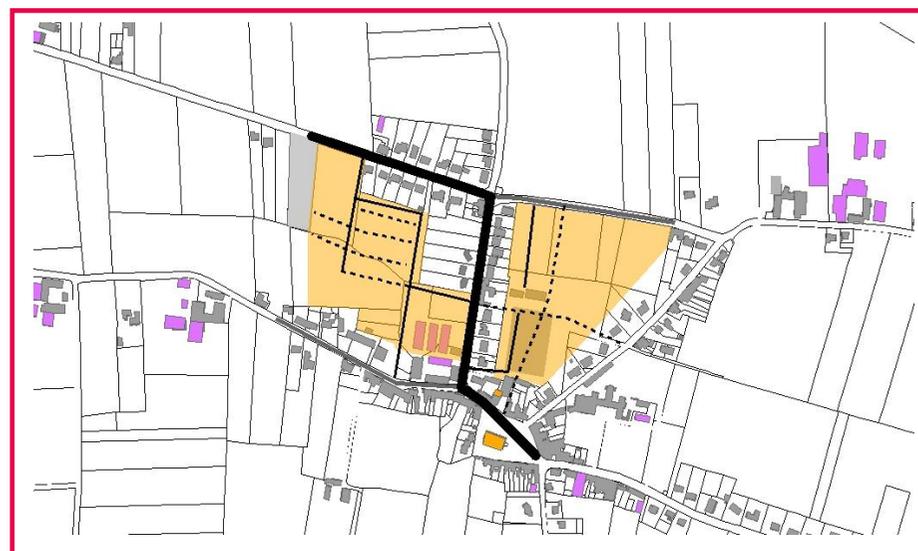
Calque Arcgis 4: L'organisation des réseaux pour le projet 1 à l'échelle 1/5000, Réalisation : Constance Dauvillez

Projet 2

Sur cette deuxième carte représentant les mobilités, les voies principales et structurantes restent les mêmes puisqu'elles ne font pas parties des nouveautés apportées par les propositions.

En ce qui concerne le reste des liaisons créées, nous pouvons observer qu'il n'y a pas beaucoup de changement.

Projet 2



Calque Arcgis 5: L'organisation des réseaux pour le projet 2 à l'échelle 1/5000, Réalisation : Constance Dauvillez

La seule différence notable pour le scénario 2 est la présence plus importante de voies partagées au cœur des nouveaux logements.

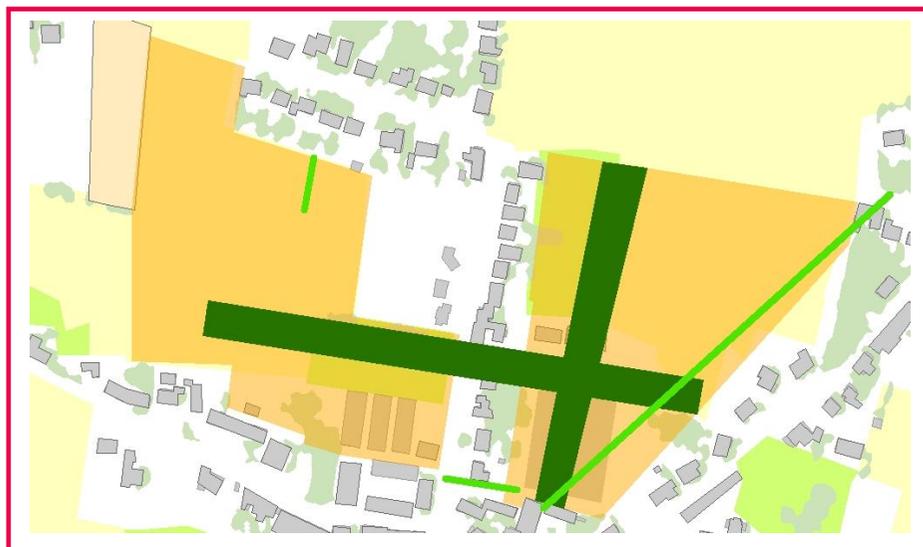
LE PAYSAGE

Les aménagements paysagers proposés dans les deux projets étant quasiment identiques, j'ai réalisé deux calques à deux échelles différentes qui reprennent les idées générales de la

proposition. La première carte a été réalisée à l'échelle 1/2500° et la deuxième au 1/5000° afin d'avoir une vue d'ensemble.

Le premier objectif visé par Forma6 était de pouvoir habiter le paysage en créant un village jardin.

Echelle 1/2500°



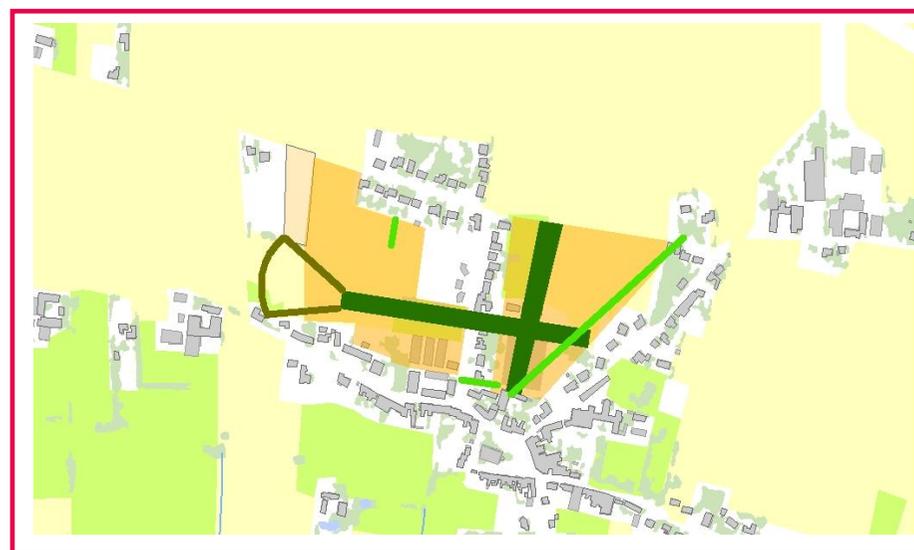
Calque Arcgis 6: L'importance du paysage pour le projet 1 à l'échelle 1/2500, Réalisation : Constance Dauvillez

Le premier élément que nous pouvons remarquer est la création d'une veine verte Est-Ouest de la plaine de jeux vers la campagne. Il y a également l'ajout d'un axe paysager Nord-Sud qui permet de structurer le paysage au cœur même du village.

Le bureau d'étude a également souhaité intégrer des sentes et des voies dessertes riveraines partagées paysagères qui sont représentées sur la carte en vert fluo.

Et enfin, Forma6 a décidé d'aménager de nombreux chemins buissonniers et de venelles pratiquées et conviviales. Le but étant de rendre la ville attractive d'un point de vue paysager.

Echelle 1/5000°



Calque Arcgis 7: L'importance du paysage pour le projet 1 à l'échelle 1/5000, Réalisation : Constance Dauvillez

Forma6 souhaitait également créer une rive de terre au sein de la commune.

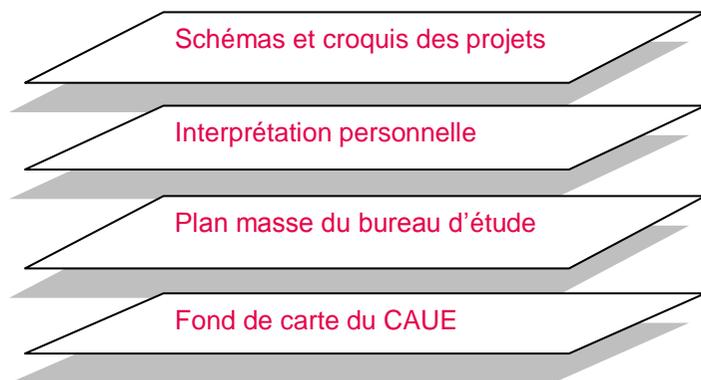
Et enfin, à partir de cette dernière représentation, nous pouvons nous rendre compte de l'objectif principal de l'entreprise : créer un axe de vue sur le grand paysage à l'Ouest.

6.2. Un objectif précis : transmettre

POURQUOI AVOIR SUIVI TOUTES LES ETAPES D'ANALYSE ?

Au cours de notre stage, Vincent BASSEZ nous a expliqué que notre travail allait être réutilisé pour la création à venir du carnet de territoire de la Flandre Intérieure.

Le but étant de superposer les différentes couches existantes et analysées afin de voir les informations qui en ressortent.



L'objectif de mon maître de stage est de pouvoir superposer toutes les couches accumulées au cours de notre travail pour pouvoir en faire ressortir toutes les informations intéressantes selon les thèmes. Le but final étant de faire en sorte que tous les individus extérieurs au CAUE puissent accéder à ces données directement sur une Plateforme en ligne.

La base de cette superposition est le fond de carte du CAUE, à partir de toutes les données cartographiques dont dispose la structure grâce au logiciel Arcgis, c'est à nous de créer un fond de carte qui correspond au mieux aux informations que l'on souhaite mettre en valeur par la suite.

Au dessus de cette première couche, il faut ajouter les plans de masse du bureau d'étude. Cette étape nous permet de situer le projet dans un espace bâti existant.

Après cela, se superpose aux deux premières couches, l'interprétation du territoire qui a été présentée dans la partie 2 pour permettre de d'avoir une vue d'ensemble : l'existant et le futur.

Et enfin, s'ajoutent à cela les schémas et croquis réalisés et présentés dans la partie 3 qui correspondent à une simplification schématique des projets et leur intégration dans le territoire.

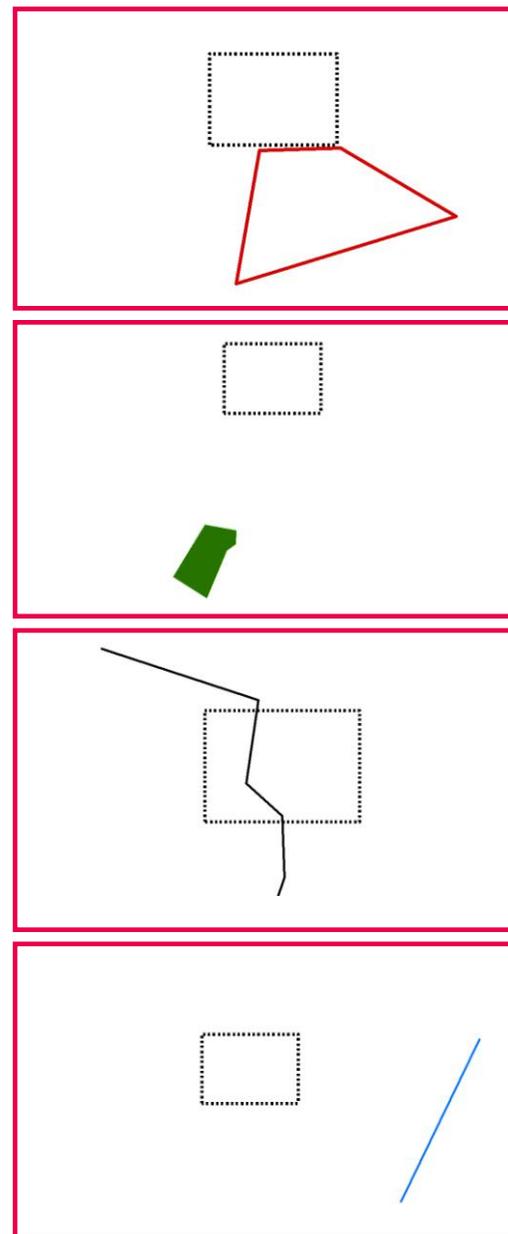
Bien évidemment, les couches peuvent se placer différemment selon les thèmes étudiés ou l'objectif que pourrait avoir l'utilisateur de la Plateforme.

L'INTERET DE L'UTILISATION D'ARCGIS AU COURS DE L'ANALYSE DES PROJETS

Le fait de pouvoir utiliser ce logiciel m'a permis de réaliser des schémas plus propre directement sur mon ordinateur et de pouvoir les modifier très rapidement en cas de besoin.

Outre le fait de réaliser des calques d'interprétation générales du territoire de la Flandre Intérieure, il m'a également permis, après toutes les étapes accomplies, de réaliser une schématisation claire et simple afin de représenter chaque thème étudié. Ces dessins pourront être repris dans le carnet de territoire pour permettre de comprendre directement le sujet qui est abordé en fonction de la partie dans laquelle nous nous trouvons.

Dans les quatre schémas qui suivent, les couleurs correspondent à des thèmes différents : le rectangle en pointillées noir correspond au cœur de village, le vert à la zone forestière la plus proche et cela signifie également que la comme en elle-même n'est pas spécialement verte, le rouge représente l'évolution urbaine, le trait noir traversant est la voie structurante de Merris et enfin le trait bleu correspond au cours d'eau le plus proche.



Calques Arcgis 8: Schématisation des quatre thèmes étudiés pour le village de Merris, Réalisation : Constance Dauvillez.

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC ET DE LA PHASE D'ANALYSE DES PROJETS

D'AMENAGEMENT

Cette dernière partie m'a permis de prendre du recul par rapport à l'analyse effectuée précédemment. En effet, avoir été directement sur le terrain a pu confirmer mes hypothèses concernant les calques d'interprétation du territoire. De plus, comprendre l'organisation de Merris s'est avéré bien plus qu'intéressant pour moi puisque cela m'a apporté une vision globale de la commune avant d'entrer dans l'analyse des projets d'aménagements proposés par Forma6.

L'étude des propositions a été enrichissante d'un point de vue analytique puisqu'elle m'a amené à comprendre le but du bureau d'étude en travaillant sur chacun des thèmes dont j'avais pris connaissance au cours de la méthodologie que j'ai utilisé. Lors d'une étude telle que celle présentée dans cette partie, il faut garder à l'esprit tous les points que l'on souhaite mettre en avant dans un projet et c'est un point qui m'intéresse particulièrement dans un projet : le fait de faire comprendre aux lecteurs et potentiels clients les objectifs du travail accompli.

De plus, j'ai trouvé intéressant de pouvoir comparé deux projets se situant dans la même zone : pouvoir répertorier les

avantages et inconvénients de chacun afin de choisir lequel conviendrait le mieux à la commune.

Et enfin, il était important que cette partie soit travaillée correctement afin de répondre à l'objectif de Vincent BASSEZ : mettre à disposition les couches de chaque étape méthodologique afin d'avoir une superposition permettant d'avoir une vue globale à différentes échelles pour la création du carnet de territoire de Flandre Intérieure.

Le point qui m'a plu le plus dans cette dernière phase de la méthodologie a été de pouvoir mettre en avant les connaissances acquises sur Merris mais aussi celles que j'ai acquis en ce qui concerne le logiciel Arcgis. Cela m'a permis de réaliser des schémas clairs et précis pour chacun des thèmes étudiés. Ils pourront être repris lors de l'écriture du carnet et c'est bien la preuve que mon travail a un but précis : celui de transmettre simplement des informations.

Partie 4 : Apports Personnels et Professionnels

Les trois mois de stage que j'ai effectué au CAUE du Nord ont été un véritable enrichissement, tant du point de vue professionnel que sur le plan personnel. Toute l'équipe du CAUE a contribué au bon déroulement de mon étude, de par une ambiance agréable et par la disponibilité de l'équipe.

La « culture CAUE »

Mon approche méthodologique de stage, entièrement encrée dans la « culture CAUE » a été nouvelle pour moi, car elle est inverse à toute approche habituelle. Pour réaliser cette analyse, il ne convenait pas d'étudier en détail le territoire pour en tirer une méthodologie appropriée. Au contraire, il fallait utiliser une approche applicable à toutes les communes. Le suivi de cette méthode m'a permis notamment de bien comprendre le véritable positionnement du CAUE et la manière dont il intervient auprès des acteurs locaux.

D'autre part, travailler sur un sujet de recherche méthodologique dans le cadre d'une mission qui va être réalisée dans le futur a été très stimulant. En effet, fournir le travail de base

pour une analyse concrète est très appréciable puisque toutes mes réalisations vont être reprises dans un futur plus ou moins proche.

J'ai pu participer à des réunions de travail qui ont servi à développer cette méthodologie pour ensuite l'appliquer tout au long de mon analyse. Pouvoir suivre le début des étapes de création du carnet de territoire de Flandre Intérieure m'a beaucoup aidé à développer ma propre approche d'observation de l'organisation des villages de Flandre. Le fait d'avoir travaillé en binôme avec David THIBAUDEAU pour une grande partie du stage a été d'autant plus enrichissant car les connaissances et les visions de chacun ont pu être partagées.

Enfin, travailler au CAUE m'a permis de comprendre un élément essentiel dans l'étape du projet, qui est de replacer le site étudié dans son contexte territorial, afin de pouvoir comprendre ses potentialités ainsi que son organisation spatiale.

Durant la durée du stage, j'ai pu échanger mes idées et l'avancée de mon travail avec Vincent Bassez mais également Thomas COLIN, géomaticien au sein du CAUE, qui a été fortement présent pour m'aider lors de l'utilisation de certains logiciels informatiques. Le fait de pouvoir demander des conseils dès que le besoin s'en faisait ressentir a facilité mon travail et m'a souvent permis d'explorer des idées auxquelles je n'aurais jamais pensé. La

communication avec les professionnels reste donc pour moi une des raisons pour lesquelles mon projet s'est bien déroulé.

Découverte et renforcement de la pratique d'outils techniques

Durant la quasi-totalité de mon stage j'ai travaillé sur de nouveaux logiciels, ce que j'ai particulièrement apprécié car j'ai pu renforcer mes connaissances informatiques.

Toutes les cartes qui ont permis l'interprétation du territoire étudié ont été réalisées avec le logiciel Arcgis, outil grâce auquel j'ai pu afficher et analyser des données géographiques dans le cadre de mon travail. Ce logiciel a l'avantage de mettre en avant seulement les données qui nous semblent intéressantes selon l'utilisation que l'on veut en faire. Il permet également de créer un calque d'interprétation directement sur informatique.

La réalisation des schémas et cartes d'interprétation représentant l'organisation du territoire et de Merris plus précisément, m'a permis de me familiariser plus encore avec ce logiciel que nous avons déjà utilisé durant notre formation en Licence Professionnelle. Il a été intéressant pour moi d'avoir des objectifs concrets dans son utilisation afin de mieux en comprendre le fonctionnement puisque j'ai pu découvrir de nouvelles applications et travailler sur des couches plus techniques, comme la Corine Land Cover, couche d'occupation du sol.

Nouvelle perception

Le fait d'intégrer une équipe pluridisciplinaire a également été très enrichissant. Cela m'a permis de découvrir et de comprendre des métiers que je ne connaissais pas vraiment auparavant. Il a été intéressant de partager des idées avec des individus n'exerçant pas dans le même domaine. Ce qui m'a le plus marqué a été la façon dont le travail doit être fait en respectant au mieux les points de vue de chacun. Pour en revenir au sujet de mon rapport, le but comme l'a énoncé Vincent BASSEZ était de comprendre et d'interpréter les villages urbains en passant d'abord par une analyse manuelle avec la réalisation de calques pour ensuite les intégrer directement sur SIG. Il a donc fallu réfléchir à la façon de dessiner au mieux les schémas explicatifs grâce à l'informatique tout en respectant les calques de départ réalisés à la main. J'ai aimé la collaboration que j'ai pu observer entre la réflexion sur des projets faite par Vincent Bassez et son intégration dans le logiciel informatique Arcgis avec l'aide de Thomas COLIN.

Ce stage m'a donné l'envie de travailler dans un milieu regroupant un maximum de diversité en ce qui concerne la formation de chacun. Je souhaite travailler dans une structure de préférence publique comme le CAUE du Nord qui est pour moi une source d'échanges et de diversité importante.

Conclusion

Au terme des trois mois de stage, j'ai utilisé une méthodologie visant à analyser l'organisation et le fonctionnement du territoire de Flandre Intérieure pour me focaliser par la suite sur la commune de Merris.

J'ai eu la chance de pouvoir effectuer mon stage de Licence Professionnelle dans une structure publique ayant des activités diversifiées. Il a été très formateur pour moi puisqu'il m'a permis de travailler avec une certaine autonomie en mettant en application mes aptitudes informatiques acquises au cours de l'année scolaire pendant les cours de SIG. De plus, j'ai pu apprendre une nouvelle méthode de travail qui est spécifique au CAUE grâce à laquelle j'ai acquis une certaine ouverture d'esprit concernant la compréhension et le fonctionnement du territoire de Flandre Intérieure.

Pour répondre à la demande du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Nord, j'ai suivi la méthode du

CAUE afin d'analyser chaque thèmes du diagnostic. Cette démarche se veut simple d'utilisation afin de permettre à tous de pouvoir la comprendre et éventuellement de l'utiliser par la suite. Cette étape a été très bénéfique pour moi puisqu'elle m'a appris à regarder les choses d'une façon totalement différentes en ne me contentant plus des informations de bases que peut apporter une simple carte mais en cherchant à en savoir plus pour comprendre pourquoi les données représentées sont organisées de la sorte et pas autrement.

En ce qui concerne cette phase d'analyse se trouvant dans le présent rapport, j'ai souhaité concentrer les explications sur le thème du paysage puisqu'il s'agit du domaine qui m'avait intéressé le plus. Connaissant quelques villes et villages de la région de Flandre Intérieure, il a été agréable de pouvoir en comprendre le fonctionnement et le développement du territoire en question.

Il a été difficile pour moi de m'adapter à la méthodologie de départ avec la schématisation d'informations géographiques issues des fonds de carte du CAUE. A force de réflexion, le fait de devoir représenter des données à partir de calques a développé un sens de l'adaptation que je n'avais pas auparavant ; en effet, il m'a fallu simplifier au maximum mes idées mais surtout la réalité pour qu'on ne soit plus obligé d'afficher beaucoup d'informations sur une même carte.

Dans un second temps, j'ai pu étudier des propositions de projets faites par un bureau d'étude. J'ai trouvé cela très intéressant : suivre l'explication d'un projet et en comprendre les objectifs. De plus, j'ai eu la chance d'avoir à analyser et représenter non pas une mais deux propositions ce qui m'a permis de faire des comparaisons entre elles.

De plus, durant la fin de mon stage, j'ai travaillé essentiellement sur Arcgis en ayant pour objectif de retranscrire les idées du bureau d'étude par une schématisation aussi simple et compréhensible que possible. Cette étape a été difficile dans le sens où il m'a fallu respecter une certaine symbologie qui devait correspondre aux cartographies déjà réalisées par le CAUE. J'ai apprécié le fait d'être confronté à une réglementation puisque cela m'a obligé à réfléchir et à me confronter à des difficultés à surmonter.

Pour finir, ce stage m'a permis de découvrir la « culture CAUE », cette structure ayant une méthodologie et une organisation spécifique il a été intéressant de la découvrir.

Autre point très important, j'ai pu acquérir une meilleure connaissance informatique concernant Arcgis qui est probablement un des logiciels que je vais beaucoup utiliser durant ma vie professionnelle.

Pour finir, fournir les représentations schématiques qui serviront à la création du carnet de territoire de Flandre Intérieure a été très valorisant pour moi, puisque je considère que mon travail va être nécessaire et utilisé.

Le CAUE et aussi Vincent BASSEZ m'ont donné l'envie de travailler dans une structure publique regroupant une diversité aussi bien en ce qui concerne les métiers que les projets travaillés. De plus, j'ai hâte de pouvoir accéder à la plateforme du CAUE pour voir quels ont été les travaux effectués à partir de notre analyse.

ANNEXES

ANNEXE 1 : EXTRAIT SUR LA LOI DE L'ARCHITECTURE

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU CAUE DU NORD

ANNEXE 3 : LISTES DES PARTENAIRES DU PROJET PETLIV

ANNEXE 4 : RETROPLANNING

**ANNEXE 5 : EXEMPLES DE CALQUES REALISES LORS DE L'ANALYSE PRIMAIRE DE
MERRIS**

ANNEXE 1 : EXTRAIT SUR LA LOI DE L'ARCHITECTURE

EXTRAIT DE LA LOI SUR L'ARCHITECTURE N°77-2 DU 03/01/1977

Article 6 : « Il est créé, dans chaque département, un organisme de "conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement", sous la forme d'une association » [...]. « Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de **promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement** dans les conditions fixées à l'article 7 ci-dessous. »

Article 7 : Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour **mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.**

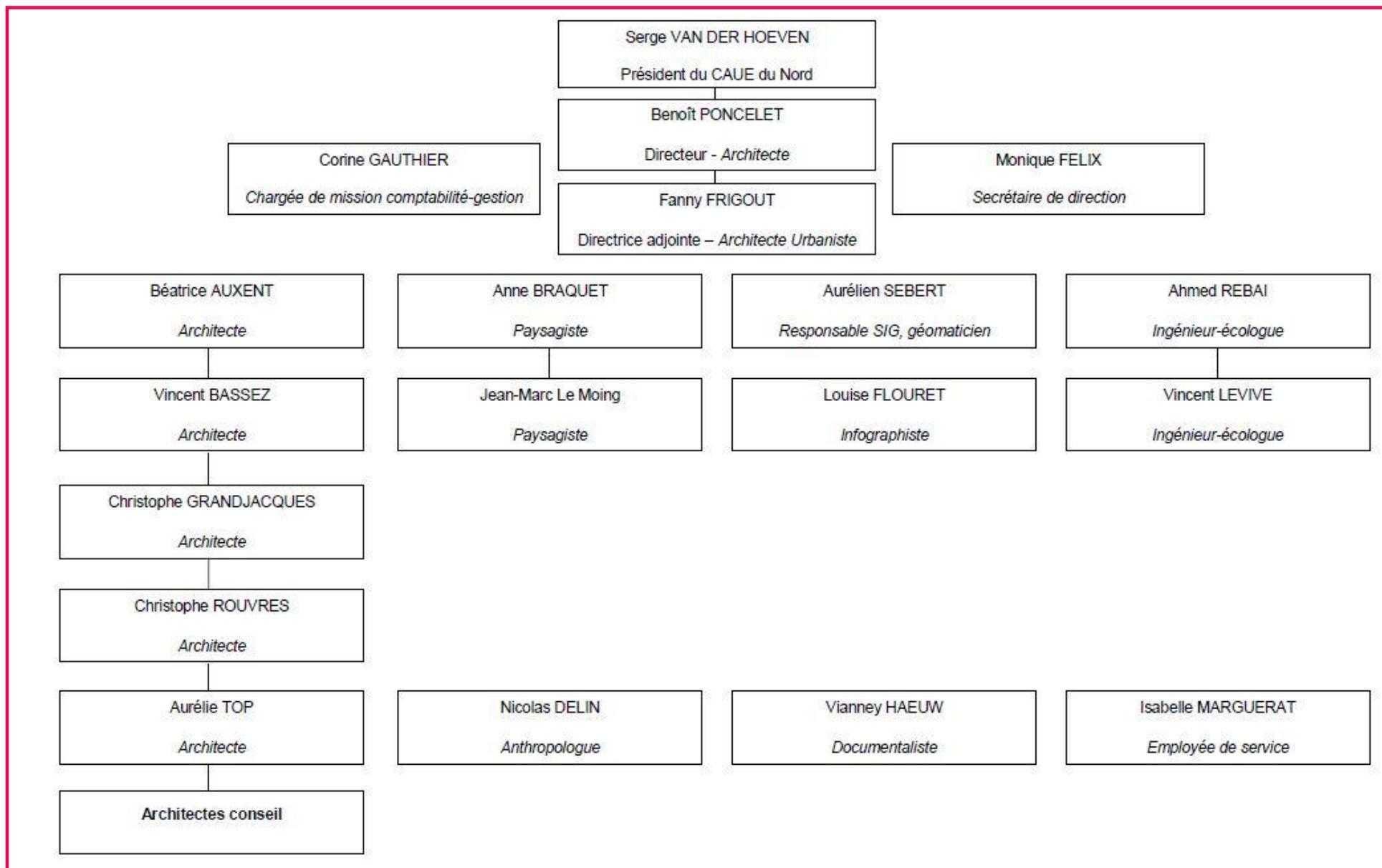
Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les **informations**, les **orientations** et les **conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre.**

Il est **à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.** Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux.

Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites.

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU CAUE DU NORD



ANNEXE 3 : LISTES DES PARTENAIRES DU PROJET PETLIV

Le projet réunit 15 partenaires institutionnels ou associatifs :

Structures institutionnelles :

- Ministère flamand de la nature et des forêts, ANB (Natuur en Bos)
- Province de Flandre occidentale
- Centre Provincial d'information pour l'Agriculture et l'Horticulture (PIVAL)
- Centre Provincial pour l'Agriculture et l'Environnement (ProCLaM)
- Municipalité de Zonnebeke,
- Pays des Moulins de Flandre
- Pays Cœur de Flandre
- CC Rurale des Monts de Flandre
- 7ème section des wateringues

Parcs Naturels :

- PNR du Heuvels,
- PNR Ijzer et Polder
- PNR Cap et Marais d'Opale,
- Espaces Naturels Régionaux (ENRx)

Associations :

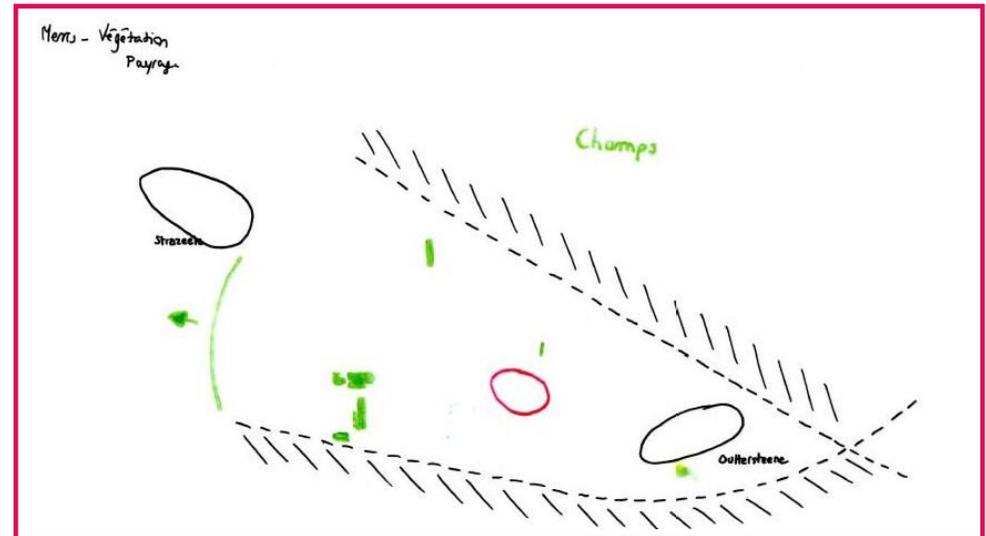
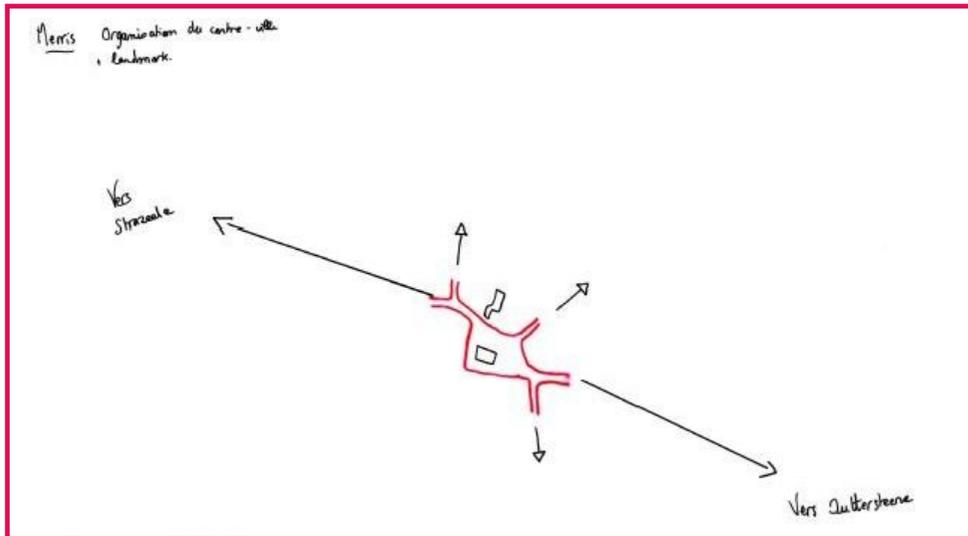
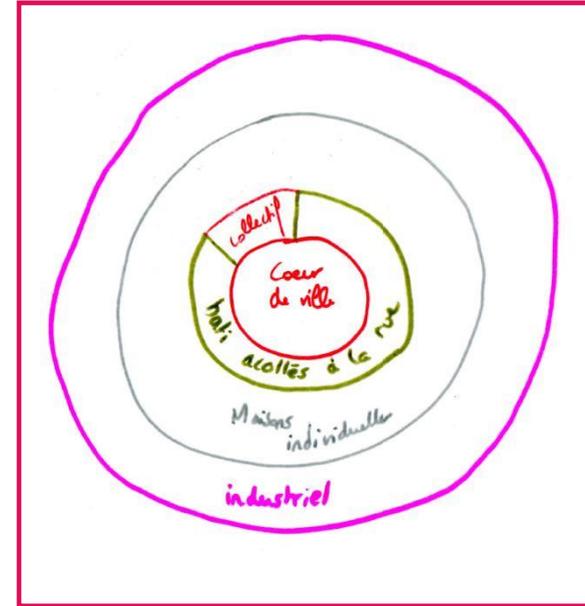
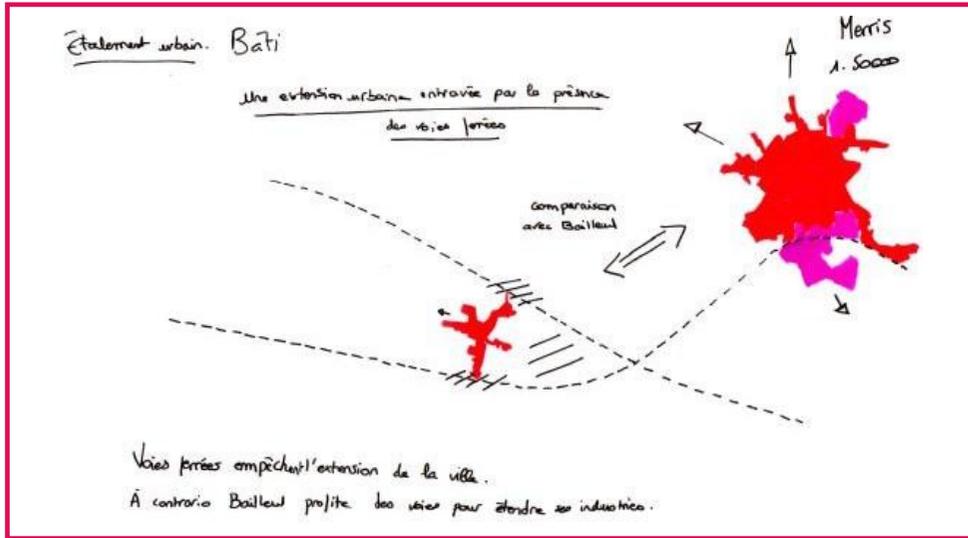
- CAUE du Nord
- Natuurpunt

ANNEXE 4 : RETROPLANNING

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12			
Documentation	■											■			
Réunion sur le projet PET-LIV	■	■		■					■						
Réunion avec Vincent Bassez		■		■		■	■		■	■	■				
Réalisation des premiers croquis		■													
Utilisation de Arcgis					■							■			
Visite de terrain					■				■						
Prise de connaissance des projets							■								
Schématisme finale											■				

ANNEXE 5 : EXEMPLES DE CALQUES REALISES LORS DE L'ANALYSE PRIMAIRE DE

MERRIS



Bibliographie

RAPPORTS

- Mémoire de Stage, Année 2009-2010, Mathilde GUERIN, Master1 Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires (AUDT) Spécialité Eurostudies à l'Université de Lille 1

Un renouvellement territorial durable pour le « Pays noir » du Valenciennois ? Approche Méthodologie de qualification des mutations des grands sites miniers 115 p.

- Rapport de Stage, Année 2009-2010, Anne-Sophie de LAMBERT, Master 2 de Psychologie Environnementale à l'Université Paris Descartes

La construction d'un outil d'évaluation des actions de médiation du CAUE du Nord 79 p.

- Rapport de Stage, Année 2010-2011, François HERBETTE, Master 1 Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires (AUDT) Spécialité Ecodev à l'Université de Lille 1

Le renforcement de la pédagogie autour de l'identité d'un territoire et d'un environnement local. L'exemple du carnet de collège Jean Rostand de le Cateau-Cambrésis 143 p.

- Rapport, Septembre 2010, Equipe Urban Act / CCMFPL

Monts de Flandre – Plaine de la Lys Projet de Territoire 96 p.

- Présentation du 16 Mars 2010, Forma6

Communauté de Communes Monts de Flandre Plaine de la Lys Etude de définition pour un projet urbain de territoire 66 p.

SITES INTERNET CONSULTES

<http://www.caue-nord.com>

Connaissance de la structure et consultation de l'Observatoire des territoires.

<http://geoportail.fr>

Recherches et visualisation du Territoire de Flandre.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Merris>

Etude de l'histoire et de l'organisation de la commune de Merris.

<http://www.petliv.caue-nord.com/>

Compréhension du Projet PETLIV.